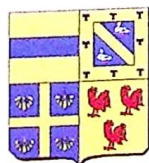


OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°129 du 18 juin 2004



Bureaux de dépôt: 1340 Ottignies 1 & 1300 Wavre 1

N° d'agrégation : P 302163

Editeur responsable: Jeanne-Marie Oleffe
Avenue des Combattants, 35 - 1340 Ottignies
Prochain bulletin: le 27 août 2004

BELGIQUE-BELGIE

1340 OTTIGNIES 1

1300 WAVRE 1

PP. 7 795

Ets Deguelde R.A.C.

Entreprise familiale depuis 52 ans



NOUVELLE
CITROËN C 2



1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la route de Rixensart à Court-St-Etienne)

Tél.: 010/41 32 82

TOUT POUR VOTRE
CLÔTURE

BEKAERT

ARBED

- Portails automatiques
- Jeux de jardin en bois
- Outillage de jardin Pollet
- Remorques pour voitures
- Clôtures électriques
- Vente & réparation

NOUVEAU!

Distributeur
go-karts

BERG
TOYS



Ets BERGER
RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010.61.81.61 - Fax : 010.61.10.33



Réalisez
votre rêve...
Savourez le
plaisir
d'une mode
unique
créée pour
vous !

Anna Rosa
Création
Rue Charles
Dubois, 2
1342 Limelette
T: 010 61 80 18

Anna Rosa
CREATION



VITRERIE

VGR

Tél.
010 61 58 57

Fax
010 61 24 97

Rue de
Mérivaux 1 a

1490 Court-
St-Etienne

Vitrerie

Glaverbel - St Roch - St Gobain
Réparations - remplacements

Verres clairs et imprimés
Vitrages isolants, thermiques et acoustiques - miroirs
Vitrages anti-effractions
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

Sommaire du n° 129
du 18 juin 2004

Editorial	3
Dossier: nature	4
Nouvelles de la Ville	11
Police	22
Social	25
Culture	28
Sport	31
Loisirs	32
Tribune libre	38
. + Encart "Enseignement"	
en pages centrales	

Editeur responsable:
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information:
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél.: 010 42 05 80
Fax: 010 43 78 03

Publicité et réalisation:
Editions Edific : 02 633 33 33

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir
régulièrement le bulletin communal
peuvent en faire la demande au service
Citoyenneté/Information.

Le bulletin communal est imprimé sur
papier recyclé. Nous entendons ainsi
oeuvrer à la protection de
l'environnement.

Pour le bulletin du 27 août 2004,
dépôt des articles et des insertions
publicitaires avant le 26 juillet.

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France), Veszprem
(Hongrie) et Tlassalé (Côte d'Ivoire).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

La Ville sur internet : www.olln.be

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons reçu beaucoup de réactions positives suite à la publication de notre Bulletin communal d'avril relatif aux grands chantiers en cours ou programmés dans la commune. Nous en sommes très heureux. Quelques habitants, pourtant, nous ont fait part de leur étonnement : «*Que de béton, semble-t-il, dans notre ville !*».

Il est un fait que notre ville bouge ! Ses infrastructures scolaires et sportives, son activité culturelle, la présence de l'université... autant d'atouts qui la rendent séduisante auprès des candidats bâtisseurs et locataires. En tant qu'échevin de l'Urbanisme, je suis bien placé pour le savoir ! Plus d'habitants signifie que la Ville doit régulièrement améliorer l'état de ses voiries, prendre des mesures en matière de mobilité, assurer la sécurité des deux roues et des piétons... Nous faisons des choix dans l'intérêt du plus grand nombre, pour que la vie s'organise au mieux dans notre cité.

Après le numéro consacré aux grands travaux, nous avons voulu montrer cette fois-ci l'autre aspect de notre ville, montrer combien la nature y est tout autant omniprésente, montrer que l'habitat et la nature s'y interpenètrent et se rencontrent, et donnent lieu à des espaces remarquables. Promenez-vous dans le bois de Lauzelle, au Bois des Rêves, autour de notre étang du Buston... faites un saut jusqu'à Cérroux, à Pinchart... elle est belle, bon sang, notre commune ! Et dans les lieux plus minéralisés, plus densément construits, là où la nature est moins présente, une décoration florale soignée agrmente nos places et carrefours. Nos paniers fleuris font de nombreux envieux dans les communes voisines, nos commerçants aimeraient tous en avoir ne serait-ce qu'un à proximité de leur façade. La Province nous a d'ailleurs décerné deux fois le premier prix de son concours «Communes fleuries».

Les habitants eux-mêmes sont encouragés à participer à l'embellissement de la ville. Le concours «Jardins-Façades fleuri(e)s» que je préside compte de nouveaux participants, chaque année. Pas encore suffisamment à mon goût, d'où l'idée de prolonger le délai d'inscription d'une dizaine de jours, dans l'espoir de convaincre encore quelques jardiniers hésitants. Les membres du jury m'ont confié avoir admiré de superbes jardins au cours de leurs escapades... jardins dont les propriétaires ne participaient pas au concours. Quel dommage !

Le temps des vacances approche. Je vous souhaite un été radieux, des siestes au jardin, des promenades en famille... Il ne faut pas nécessairement courir loin pour se sentir bien.



Jacques Lega,
Échevin de l'Aménagement du territoire.

Des projets pour une commune plus verte

Depuis 1996, la Ville a mis en place un partenariat au sein du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). Celui-ci a permis la réalisation de différentes actions en faveur d'une commune de plus en plus verte. La fête de la pomme est la plus grosse manifestation organisée par ce partenariat (cette année, elle aura lieu le 10 octobre, toujours place de Céroux... tous les détails seront communiqués dans le prochain BCO), mais elle n'est qu'une des facettes du travail du PCDN. Voyez plutôt :

● La cressonnière à la rue des Prairies

Abandonnée depuis plusieurs années, cette ancienne cressonnière est aujourd'hui «louée» par la Ville. Sur plus de 50 ares, on retrouve plusieurs sources qui alimentent divers bassins où on cultivait autrefois le cresson. Le travail entrepris par le PCDN depuis deux ans consiste à dégager la végétation arbustive qui s'y était installée depuis qu'elle n'était plus exploitée et à remettre les bassins en état. L'idée est de permettre à diverses espèces d'y trouver des petites niches où vivre ou se reproduire. Un double panneau, à l'entrée de la cressonnière, renseigne les passants sur la faune et la flore que le site abrite.



● Le Bois du Buston

Faut-il encore vous présenter ce petit bois, garde-manger du héron cendré?! Ses étangs attirent les pêcheurs et les batraciens, lesquels préfèrent l'eau stagnante et chaude des étangs à celle du Pinchart qui coule à quelques mètres de là.

Depuis trois ans, la Ville, le PCDN et l'ASBL «Buston et Alentours», en concertation avec les pêcheurs et les habitants du quartier, travaillent à la mise en valeur de ce petit patrimoine naturel conservé. Le travail, laborieux, est loin d'être terminé : le site a été à «l'abandon» pendant plusieurs années et les moyens de la Ville sont limités ! Evoquons ce qui a déjà été fait : une haie de petits fruitiers a été plantée en bordure des clôtures, de même qu'une dizaine de fruitiers. Les sources et le 1^{er} petit étang ont été dégagés. Le pourtour du bois est tondu pour permettre aux personnes qui le souhaitent de s'y promener. Des ronces sont maintenues à certains endroits car l'idée est de permettre à tous de visiter le site sans trop perturber les animaux qui y vivent. Enfin, l'étang moyen a été curé.

Plusieurs travaux seront effectués prochainement, la consolidation des berges de l'étang moyen et du grand étang, par exemple. Cet été, l'ASBL «Buston et Alentours» organise un stage d'une semaine pour les ados, sur le thème du Buston et de la Vallée du Pinchart. La Ville et le PCDN ont promis un soutien logistique et financier.



● Projet de réalisation d'une haie à Céroux, dans les prairies communales

En 2002, la Ville a entamé la replantation de haies et d'un verger à Céroux. La 1^{ère} année, quatre fruitiers ont été plantés, en concertation avec le fermier propriétaire des lieux. Cet hiver, quatre autres fruitiers ont été plantés. Les 600 m de haie plantés seront taillés ou laissés en haie vive, selon la situation.

● **Projet de replantation et de verdissement de la ville**

En 2002 et 2003, la Ville a planté plus de 5.000 arbres en remplacement d'arbres malades, supprimés... comme à la Scavée du Point du Jour à Louvain-la-Neuve. Elle a aussi aménagé de nouveaux espaces, à l'avenue des Iris notamment. Si, en octobre 2003, la Ville a reçu le 1^{er} prix du concours provincial «Commune fleurie», c'est grâce à sa volonté d'axer le fleurissement sur des plantes permanentes et son souhait d'intégrer et valoriser la nature en pleine ville, comme en attestent les efforts entrepris au niveau de la réhabilitation des vergers de Maredsous et de la Baraque.



La Ville souhaite intégrer la nature en pleine ville. On voit ici le résultat des efforts entrepris à la place de Maredsous.



De nouvelles plantations à l'avenue des Iris, à proximité de l'école Notre-Dame.

● **Sentier et circuits de promenade**

Il y a 4 ans, la Ville a décidé de promouvoir son patrimoine naturel en réhabilitant des circuits de promenade. Quatre circuits (Céroux, Louvain-la-Neuve, Bois des Rêves, vallée de Pinchart) ont été réalisés et publiés dans le Bulletin communal.

Le 22 mai dernier, un nouveau circuit a été présenté à une vingtaine de citoyens. Ce circuit empruntait notamment le «chemin n° 24», sentier qui, dans sa 2^e partie, avait disparu au fil du temps et qui vient d'être reborné en vue de le rétablir. Chemin qui, dans sa 1^{ère} partie, présente un aspect creux lié à l'érosion par la pluie et aux passages réguliers de machines agricoles. Chemin sous le dôme duquel règne une fraîcheur constante quasi toute l'année et où les arbres servent de refuges à de nombreux oiseaux. Un circuit à la découverte de la vallée et du plateau de Mousty qui devrait être présenté dans le Bulletin communal du mois d'août.

A l'automne prochain, après divers travaux de remise en état, de dégagement... nous espérons pouvoir vous présenter toute la vallée du Pinchart au gré d'une balade publiée dans le bulletin communal et agrémentée de panneaux actuellement en cours de préparation.

*Dorothee Hébrant,
Eco-conseillère.*



Laissons les fourmis tranquilles

Protégeons la diversité ! Les fourmis y ont droit aussi !» Elle avait quelque chose de sympathique, la grosse fourmi noire qui revendiquait ses droits, le long de la RN238! Ceux qui l'ont vue ont souri... les autres devront se contenter de l'imaginer. Le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) a retiré le panneau, «*trop dangereux pour une voirie de cette importance*», déclare le directeur du MET, Claude Monette.

C'est l'an dernier que l'idée a germé dans la tête du garde forestier du Bois de Lauzelle, Jean-Claude Mangeot. Quand il a vu que les ouvriers du MET n'épargnaient pas les fourmilières qui longent la voirie régionale au cours de leur opération de fauchage, son sang (et on sait qu'il est chaud quand il s'agit de la protection des animaux !) n'a fait qu'un tour !

C'est que les fourmis forestières - de grosses fourmis noires à la tête rousse - sont en voie de disparition alors que leur action est capitale. L'acide formique qu'elles projettent si elles se sentent menacées a une action insecticide. Ainsi, certains mammifères et oiseaux se vautrent dans les fourmilières pour débarrasser leurs pelages et



plumages des parasites qui les envahissent... Un bain de fourmis, en quelque sorte !

«*La fourmi noire, c'est l'éboueur de la forêt ! Une fourmière consomme 1 kg de viande d'insectes par jour : 3500 chenilles, 3500 larves et un tas de petites bestioles en tous genres*», explique le garde forestier. «*D'ailleurs, les Français n'auraient pas tant de problèmes avec les chenilles s'ils avaient protégé leurs fourmis !*»

Jean-Claude Mangeot a plaidé la cause des fourmis auprès du MET et il a été entendu. Depuis l'an dernier, des banderoles rouges et blanches protègent les précieux monticules entre le pont du pape et la bretelle d'accès à Ottignies, quand on vient de Louvain-la-Neuve. Six fourmilières au total mais l'une d'entre elle semble moribonde.

«*A la fin de l'hiver, avant que les fourmis ne ressortent, nous avons couvert les fourmilières avec le broyat*

laissé par le MET à proximité. Les fourmis ont eu moins de travail!», se félicite Brigitte Decorps, technicien forestier au bois de Lauzelle.

Le garde forestier et son équipe ont aussi fait placer un panneau au bord de la route pour informer les automobilistes de l'action entreprise à cet endroit. C'est ce panneau que le MET a retiré, pour éviter les risques d'accidents. Le garde forestier est déçu et se demande si les banderoles seules n'attiseront pas davantage la curiosité des automobilistes. Les barrières de bois placées précédemment étaient plus discrètes mais trop dangereuses pour les motards. Des discussions ont été entreprises avec la Ville pour trouver une solution.

On ose espérer que les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - maintenant qu'ils sont informés - ne s'arrêteront pas sur la bande d'arrêt d'urgence pour aller voir de plus près! Dans un article consacré au travail effectué par la police (lire en page 22), on signale que la RN 238 est celle sur laquelle il y a le plus d'accidents, dans notre commune. Ce serait stupide d'aller perdre la vie pour une fourmière... et après tout, la tranquillité, les fourmis y ont droit aussi !



Une des six fourmilières de la RN238.



Jean-Claude Mangeot et Brigitte Decorps sont déçus : le MET a retiré leur panneau «*Protégeons la diversité*».

Un bois qui porte bien son nom

Un paradis de verdure et on n'exagère pas ! Le Domaine provincial du Bois des Rêves - environ 67 hectares dont les habitants peuvent profiter toute l'année - se compose essentiellement de bois et d'une zone humide d'un grand intérêt botanique et faunique. Il comprend aussi des infrastructures d'accueil et de loisirs.

Le site est riche de plus de 14 km de chemins et sentiers balisés. Son étang fait le bonheur de nombreux alpinistes et des amateurs de pêche au blanc, de mi-avril à mi-octobre. Les sportifs apprécient sa piste de santé (1500 m avec 15 obstacles)... une piste a même été aménagée pour les personnes à mobilité réduite (elle compte 9 obstacles). Enfin, pour ceux qui aiment faire trempette en compagnie, rien de tel que la plage, sa pataugeoire (0,1 m à 0,4 m) et sa piscine (0,6 m à 1,4 m) de plein air : quelque 1500 personnes s'y bousculent aux beaux jours. Les 2-13 ans sont aussi séduits par la plaine de jeux du Domaine.

«*Nous allons bientôt inaugurer une nouvelle plaine de jeux*», se réjouit Christian Courtoy, directeur du Domaine. «*L'ancienne datait de 1988 et ne répondait plus aux normes de sécurité. Les bambins pourront se défouler sur une vingtaine de jeux, neufs, sûrs et adaptés à leur âge respectif.*»

Le Bois des Rêves remplit également une fonction éducative et didactique. Un livret guide pédagogique «*Sur la piste de Robin*» a été édité pour permettre aux adultes et aux enfants de mieux apprécier les richesses du Domaine. Par ailleurs, il est toujours possible de se faire accompagner par un animateur expérimenté pour une promenade ornithologique, botanique, apicole (pour les groupes, sur demande).

Animations exceptionnelles

Le Domaine du Bois des Rêves est géré par la Province du Brabant wallon. Une quinzaine de personnes y travaillent toute l'année (ouvriers, gardes, personnel administratif...), vingt-cinq à la belle saison.

«*A l'avenir, la Députation permanente de la Province s'attachera à ce que le Bois des Rêves développe davantage les fonctions didactiques et éducatives - notamment vis-à-vis du public scolaire - et à mettre plus largement encore ses infrastructures d'accueil à la disposition des entreprises et des associations socioculturelles*», annonce Michel Corthouts, député permanent président du Domaine. C'est aussi le but recherché à travers l'étude de projets tels que l'aménagement d'un parc animalier (daims, chèvres, moutons...) - très demandé par les visiteurs - et d'un parking supplémentaire (le dossier est en cours... le parking pourrait être accessible dès l'année prochaine).

Chaque année, le Bois accueille des activités «*grande foule*»: on connaît le succès de la Nuit de la musique africaine (la prochaine édition aura lieu ce 25 juin... voyez le programme dans nos pages culture) et de la soirée Halloween (cette année, le 29 octobre).

Ces prochaines semaines, le public pourra suivre diverses compétitions sportives sur grand écran, à la cafétéria : «*Euro 2004*», «*Tour de France 2004*» et «*Jeux Olympiques d'Athènes*».

Côté nature, les enfants de 3 à 12 ans sont invités à une animation «*Copains des Bois*» le dimanche 18 juillet et à une activité «*Découverte et approche des rapaces*», le dimanche 15 août. Deux activités gratuites (réservations : 010/41 60 72).



Infos pratiques

Ouverture, en juin, juillet et août : de 8 h 30 à 21 h.

Parking : 1€ à la sortie.

Plaine de jeux (de 10 à 19 h) : 1 €/enfant (on vous conseille de téléphoner pour savoir si la nouvelle plaine de jeux est accessible).

Plage (juillet/août, de 10 à 18 h 30) : 2,50€/adulte - 2€/enfant (-12 ans).

Pêche : 6€/jour - 3,50€ la demi-journée (2 cannes).

Possibilité de louer des salles de réunions et des abris avec barbecues.

Renseignements : 010/41 60 72.

Yvette et Yvonne jardinent et rayonnent!

Ceux qui ont participé à la campagne florale. L'année dernière, doivent les avoir adulées ou maudites ! Yvette Huders et Yvonne Cordonnier, après avoir participé au concours «jardins fleuris» pendant plusieurs années (la première depuis 1995, la seconde depuis 1998), ont choisi de changer de bord et rejoignent l'équipe du jury.



«Bien sûr, c'était très gai de participer. Je me souviens avoir gagné une excursion à Paris, visité les jardins d'Annevoie, découvert Keukenhof, les Floralies gantoises, les serres royales...», raconte Yvette, rayonnante au milieu de son jardin de la rue de Lasne. «Mais je me disais chaque année que j'allais aller voir les jardins des autres participants et finalement, je ne le faisais jamais !» Yvonne, son amie et voisine de la rue du Charnois, ajoute que, toujours bien classées, elles ont estimé qu'il était temps de laisser la place aux autres. Les membres du jury - les fleuristes du Lys d'Or et du Jardin de Crespières ainsi que trois représentants du service «Espaces verts» de la commune - ont été ravis de les accueillir dans leur équipe : deux regards neufs allaient forcément venir enrichir leur jugement.

Les voisines ont commencé leur tour au mois de juillet et l'ont terminé en septembre. Elles sont allées voir certain(e)s jardins/façades plusieurs fois avant d'attribuer quatre cotes à chacun(e) : une pour le soin, une autre pour l'originalité, une 3^e pour l'harmonie des couleurs, une dernière pour la variété. Yvette a jugé les 45 jardins et 39 façades inscrit(e)s au concours... Yvonne n'a coté que les jardins. Elles ont veillé à ne pas s'influencer car elles n'ont pas nécessairement les mêmes goûts. Un énorme travail. Impressions :

Gros budget, pas toujours beau jardin

Yvette : «Je me demande pourquoi certaines personnes s'inscrivent : il n'y a presque pas de fleurs dans leur jardin, on ne peut même pas leur donner de points pour l'effort !»

Yvonne : «A l'inverse, nous avons vu de superbes jardins dont les propriétaires, malheureusement, ne participaient pas au concours. Vraiment dommage !»

Yvette : «Nous avons constaté que le jugement du jury était correct : ce sont effectivement les jardins primés qui sont les plus beaux : souvent les mêmes d'année en année.»

Yvonne : «Il y avait des petits jardins magnifiques dont on devinait que les propriétaires n'avaient pas de gros moyens pour les aménager. Ils avaient plutôt utilisé leur imagination et le résultat était très original. Les jardins à gros budgets ne sont pas nécessairement les plus beaux.»

Yvette : «J'ai eu quelques complexes : comparée à d'autres, je ne suis pas très soigneuse !»

Yvonne : «Un gazon impeccable, pas une fleur morte... j'ai parfois trouvé que les jardins étaient trop rigides.»

Yvette : «Ce n'était pas une année facile : il a fait très chaud, les plantes ont beaucoup souffert... nous aussi d'ailleurs : qu'est-ce qu'il faisait chaud sur la route !»

Yvonne : «J'ai adoré les jardins riches en plantes exotiques.»

Yvette : «Moi, je préfère les roses !»

Yvonne : «Cette campagne un peu particulière m'a permis de découvrir la commune ! Il y a plein de petits coins que je ne connaissais pas.»

Yvette : «Il me semble que le quartier le mieux fleuri est celui du Petit-Ry. J'ai été très déçue par Louvain-Neuve.»

Yvonne : «J'admire les fleuristes qui consacrent leur peu de temps libre à faire le tour des participants. Nous, retraitées, nous avons le temps...»

Dingues de jardinage !

En tant que membres du jury, Yvette et Yvonne ont mis un point d'honneur à ce que leur jardin soit impeccable. «J'y ai laissé un peu moins de mauvaises herbes», avoue Yvette.

Toutes deux adorent jardiner. Et leurs maris ont intérêt à leur laisser prendre les initiatives.

«José me fait parfois de ces bêtises ! L'autre jour, il a planté des lavandes à l'ombre, sous les arbres, dans le bois ! Le pire endroit pour les lavandes !!! Il a aussi la fâcheuse habitude de nettoyer la mousse qui est si belle sur les cailloux», se désespère Yvette. Sa voisine a plus de chance : Claude coupe le gazon et s'occupe du compost. Le reste, il n'y touche pas ! Enfin, Yvette peut quand même compter sur José pour réaliser les semis d'impatiences, de tagettes... qui feront le charme du jardin aux beaux jours... sans doute la tâche la plus ingrate !

Les voisines peuvent passer des après-midi complètes au jardin. «Quand je commence, je ne m'arrête plus ! Je fais des expériences...

parfois ça prend, parfois pas... je change chaque année : les couleurs, les variétés... cette fois-ci, nous avons aménagé un petit étang. Tout petit, juste pour une grenouille !». Yvette poursuit : «Notre budget «jardin» n'est pas très élevé. J'achète bien quelques plantes au marché, des vivaces de préférence, mais la plupart proviennent de nos semis. On s'en échange aussi, avec Yvonne ! J'ai pour principe de ne jamais jeter une fleur. Elle ne se plait pas à tel endroit ? Je lui donne une 2^e chance et je la change de place. On acquière ainsi un peu d'expérience.» L'Ottintoise est aussi abonnée à deux revues de jardinage : ça peut aider ! «Il ne faut pas croire que je suis tout le temps dans le jardin ! Je peux passer deux semaines sans y toucher. Les mauvaises herbes ont alors le temps de pousser... et sont plus faciles à arracher !»

Pour Yvonne, le jardin a toujours été un antidote contre le stress. Après le travail, rien de tel qu'un petit tour pour voir ce qui a poussé. Son conseil à ceux qui débutent : commencer avec des choses simples... un jardin ne se crée pas en quelques mois. Et

puis, même après plusieurs années d'expérience, on fait encore des bêtises. «C'est ce qui est gai ! Si on connaissait tout, on se laisserait.»

Inscrivez-vous !

Les deux voisines s'apprêtent à recommencer leur tour des jardins et façades fleuries de la commune. Elles espèrent en découvrir de nouveaux et insistent pour que tous les amateurs de jardinage s'inscrivent au concours. «S'il y en a deux ou trois qui s'y mettent, le reste du quartier va suivre : c'est stimulant ! Et puis l'ambiance de la campagne florale est sympathique : on se retrouve à la remise des prix, si on est bien classé, on part en excursion : il n'y a vraiment rien à perdre à tenter le coup !»

Yvette et Yvonne vous ont convaincu(e) ? Génial ! On vous laisse un petit rabiote pour vous inscrire ! Merci de compléter le bon de participation ci-joint et de le renvoyer avant le 30 juin au service Citoyenneté, 2, Espace du Cœur de Ville à Ottignies.



Le soussigné(e) :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Souhaite participer au concours "Campagne florale 2004", dans la

catégorie : façade fleurie jardin fleuri

C'est la première fois que je participe à ce concours : oui non

Dans cette catégorie : oui non

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le.....

Signature :

Des fleurs pour embellir la ville

La saison bat son plein pour les membres de l'équipe «Espaces Verts» du service des Travaux. Ils ont attendu que la période des saints de glace soit passée pour commencer à accrocher les paniers fleuris qui feront la beauté du centre d'Ottignies (555 paniers) et de Louvain-la-Neuve (105 paniers) jusqu'aux premières gelées.



Beaucoup d'habitants nous demandent ce qu'il y a dans les paniers qui les rendent si jolis. Jacques Ponthière, responsable de l'équipe, a accepté de dévoiler sa recette : 45% de surfinia, 25% de géraniums «roi des balcons», 10% de verveines tombantes roses, 10% de plectranthus, 5% de bidens jaunes et 5% de bacopa blancs. Il y a 24 plantes dans chaque panier.

«Les paniers sont disposés aux endroits où il y a beaucoup de passage : entrées de ville, carrefours, places... Nouveauté cette année : deux pyramides et des boules suspendues au Cœur de Ville», précise Jacques Ponthière.

La décoration florale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - nos paniers, mais aussi nos magnifiques parterres - fait de nombreux envieux dans les communes voisines ! La Province nous a décerné deux fois le premier prix de son concours «Communes fleuries». Espérons qu'elle sera séduite, cette année encore...

Crédits : Payer moins ? ...Chaque mois ?

Le Plan Gestion de Crédit Citibank vous permet de regrouper l'ensemble de vos crédits en un seul prêt à tempérament.

Résultat : vous pourriez payer moins chaque mois!

- Même si vous n'êtes pas encore client
- Même si vous n'êtes pas propriétaire
- Egalement pour montants importants

Appelez notre ligne directe crédits
au **010/41.63.29**

Crédit reporté

Empruntez maintenant et
ne commencez à rembourser
que dans **2 mois***

* Prêt à tempérament, sous réserve d'acceptation de votre dossier et d'accord mutuel. Action "Remboursement différé" valable pour toute demande du 26/05/04 au 30/06/04 auprès de Citibank Ottignies seulement pour des durées de remboursement spécifiques (plus d'information peut être obtenue auprès de toute agence Citibank) et sur présentation du présent document. Offre non cumulable avec d'autres promotions.

citibank

Citibank Ottignies
Avenue des Combattants 97, 1340 Ottignies - Tél : 010/41.63.29 - Fax : 010/41.57.63
SPRLU Anne FEUILLEN - Anne FEUILLEN, Agent délégué - Intermédiaire de crédit



La Golf TDI 90 CV avec airco : € 16 550 TVAC.

La Golf est désormais dotée d'un nouveau moteur TDI de 90 CV à injecteurs-pompe dernière génération qui ne consomme que 5 litres aux 100 km. En plus, la climatisation est momentanément gratuite. Et pour € 100 de plus elle offre la peinture métallisée, l'ordinateur de bord, l'Acoustic Parking System et bien plus encore.

La Golf 1.9 L TDI 90 CV avec peinture métallisée et climatisation en Location Long Terme Full Service Volkswagen Lease à partir de € 359/mois HTVA.*



www.volkswagen.be

Par amour de l'automobile

Ets **Hermand** sprl

Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare) - Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52
E-mail : info@hermand.vw-audi.be - Web : www.vw-audi.be/hermand

Carnet familial

Naissances

Lauvaux, Lilou	01/02
Dumoulin, Bao	02/02
Bonami, Camille	03/02
Kieu, Minh	03/02
Père, Alizée	04/02
Trémérie, Florian	05/02
Guérez, Victoria	06/02
Peters, Jordan	08/02
Djiki Yakam, Dave	08/02
Sanzot, Nathan	09/02
Taillebuis, Adèle	10/02
Massidis, Dimitrios	11/02
De Vadder, Manon	12/02
Werding, Zoé	12/02
Vanderdood, Romina	16/02
Verbert, Manon	17/02
Berghmans, Thibault	18/02
Strammer, Elisa	19/02
Pirlet, Noéline	20/02
Descantons de Montblanc, Armelle	21/02
Javaux, Sandrine	24/02
Lonfils, Yara	24/02
Marcq, Jérémie	25/02
Goy, Alycia	27/02
Houssière, Romane	28/02
Vico, Méline	01/03
Goffin, Eliott	01/03
Hamine, Kenza	02/03
Bourguignon, Maxence	02/03
Romelaer, Nora	03/03
Demortier, Lucas	04/03
Collard, Chloé	11/03
Ahou, Lucas	12/03
Boers, Tom	14/03
Croquet, Fanny	15/03
Giaro, Stanislas	17/03
Didier, Vincent	17/03
Vitale, Teresa	17/03
Nève de Mévergnies, Arthur	18/03
Morales, Louis	19/03
Toussaint, Célia	19/03
Stijns, Oscar	19/03
Riani, Maëlys	19/03
Ajrrar, Ayoub	20/03
Halleux, Simon	20/03
Jamaigne, Chloé	21/03
Bara, Yassine	23/03
Raymond, William	23/03
Marion, Virgile	25/03

Philippart, Maxime	27/03
Schoenaers, Laureline	29/03
Dacy, Inès	30/03
Mendoza Gomez, Gabriela	31/03
Mendoza Gomez, Raquel	31/03
Lejeune, Diego	31/03

Mariages

Paveau, Odile & Guth, John	07/02
Drossart, Sandra & Damayra, Nidal	21/02
Buzaki, Aki & Buzaki, Rivaet	21/02
Carryn, Magali & Toussaint, Xavier	28/02
Vanhuffel, Sébastien & Zevenne, Isabelle	06/03
Péters, Frédéric & Soetens, Laurence	06/03
Kanczewska, Justyna & Ducos, Eric	12/03
Deketelaere, Dominique & Pirotte, Christiane	13/03
Collet, Françoise & Vander Perre, Eugène	13/03
Paquet, Anne & Hoff, Olivier	20/03
Herman, Florence & Fedrigo, Paolo	20/03
Nitamba, Mireille & Nyamangyoku Ishibwela, Obedi	20/03
Lega, Jacques & Devillé, Martine	27/03
Morlot, Héloïse & Nutelet, Xavier	27/03
Bailleux, Pierre & Di Fabrizio, Céline	27/03

Alé Anez, Rolando	16/02
Lambert, Gabrielle	17/02
Taice dit Cattelain, Marie	18/02
Sténuît, Camille	19/02
Paquet, Maximilien	20/02
Dessy, André	23/02
Caudron, Nadine	23/02
Berryer, Pierre	24/02
Wijnhof, Bertha	27/02
Liben, Marie	27/02
Leboutte, Jeanne	28/02
Delangre, Albert	28/02
Vanbrabant, Dominique	01/03
Dumoulin, Béatrice	06/03
Simon, Paul	07/03
Mignolet, Stéphane	10/03
Keller, Simone	13/03
Vandueren, Arille	13/03
Dejonghe, Eliane	14/03
Mortier, Paula	14/03
Duchêne, Jacques	14/03
Sauvage, Gabrielle	15/03
Deweever, Simone	15/03
Balseau, Paula	19/03
Pestiaux, Françoise	20/03

Jubilaires à la fête

Les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage de 50 et 60 ans dans la première moitié de l'année se réuniront ce samedi 19 juin au Centre culturel d'Ottignies. Nous vous invitons à venir les féliciter dès 11 h.

Renseignements: 010 / 42 08 30.

Conseil de l'Energie

Le Conseil consultatif de l'Energie vous propose de participer à ses deux prochaines réunions. Il sera question de l'organisation d'un débat sur la libéralisation du marché de l'électricité en Wallonie. Rendez-vous le 29 septembre et le 24 novembre, à 20 h, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux-Ponts, à Ottignies). Merci d'annoncer votre participation au 010 / 42 05 80.

Renseignements : Jacques Quivy, président : 081 / 33 56 24 (en journée).

Décès

Allegretto, Romano	02/02
Vekemans, André	07/02
Bolle, Caroline	07/02
Paten, Willy	08/02
Lefèvre, Paul	09/02
Bogaert, Léonne	11/02
Verbanck, Marcel	13/02
Jacob, Ghislaine	13/02

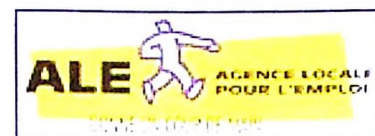
Enquête publique RER

A l'heure où nous bouclons cette édition, le service Urbanisme nous informe du fait que la SNCB a déposé sa demande de permis unique pour la réalisation du RER. L'enquête publique a débuté le 9 juin et se clôturera le 8 juillet.

Une réunion publique d'information sera organisée le lundi 21 juin, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies (av. des Combattants, 41).

Les dossiers peuvent être consultés auprès du service Urbanisme, pendant les heures de service et le samedi de 9 à 11 h30 : 010/42 08 00.

Besoin d'aide ?



L'Agence Locale pour l'Emploi vous permet de faire appel à des travailleurs ALE pour les services suivants :

Pour les particuliers :

- Aide à l'entretien du jardin et bricolage : tonte pelouse, taille des haies et rosiers, bêchage, semis, ...
- Aide à l'accompagnement de personnes malades : consultations médicales, courses, ...
- Aide à l'accomplissement de formalités administratives
- Garder & soigner des animaux en l'absence des propriétaires...

Pour les associations non commerciales :

- Aide à l'occasion de manifestations culturelles, sportives, caritatives ou humanitaires
- Aide à l'entretien des locaux
- Aide administrative
- Travaux de jardinage & de bricolage...

Pour les établissements d'enseignement :

- Surveillance & accompagnement d'enfants à des activités de loisirs
- Animations, activités para-scolaires
- Accueil des enfants avant & après l'école
- Aide dans le cadre des associations des parents d'élèves
- Petites réparations...

Pour les secteurs agricole & horticole :

- Horticulture : culture maraîchère, fruiticulture, floriculture, culture de semences...
- Agriculture : activités saisonnières et occasionnelles : semis, plantation, désherbage, récolte...

Ce qu'il vous en coûtera :

- Droits d'inscription : 7€/an
- Tarif horaire :
 - particuliers : 7€45 (possibilité de déduction fiscale)
 - vipo, ASBL, écoles : 4€95
 - secteur agricole/horticole : 6€20

Renseignements : 010/43 51 38 ou 010/43 51 36 (du lundi au vendredi, de 9 à 12 h).

Echos du conseil communal

30 mars

Le conseil se déroule en présence de nombreux membres du personnel du CPAS, venus écouter le débat relatif au budget de leur institution.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland commence par présenter le plan triennal 2004-2006 des travaux (lire BCO n°128 du 23 avril 2004). Le conseiller Luc Mayné s'étonne que plusieurs travaux prévus au plan 2001-2003 n'aient toujours pas été réalisés et se retrouvent dans le nouveau plan. Il ajoute que la minorité ne peut accepter le projet d'aménagement des voiries du centre d'Ottignies puisqu'elle n'a pas accepté le plan communal de mobilité ; il ne comprend pas l'intérêt de réaliser des trottoirs en pierre bleue, très coûteux. Il estime par ailleurs qu'il y a d'autres priorités que l'aménagement de l'hôtel de ville : *«le Centre culturel voisin nécessite un lifting et pourrait accueillir une salle de conseil polyvalente pour un coût nettement moindre»*. Il s'interroge enfin quant à l'égouttage des rues Croix-Thomas et du Puits. Le bourgmestre et le Premier échevin Jacques Benthuy lui répondent qu'il n'y a qu'à se tourner vers le public pour se rendre compte de l'urgence qu'il y a à réaliser une nouvelle salle du conseil à l'hôtel de ville : les gens sont debouts, serrés... il n'y a pas d'accès pour les handicapés... l'idée de réaménager l'hôtel de ville remonte d'ailleurs à 1983. Le conseil communal ne peut se réunir au Centre culturel car cela perturberait la saison de ce dernier. A propos des travaux prévus dans le centre d'Ottignies, le bourgmestre insiste : *«nous voulons faire du centre autre chose qu'un boyau à voitures ! Nous le voulons convivial et attractif»*. Quant à l'égouttage des deux voiries précitées, situées dans une zone de champs : *«Je ne suis pas prêt à ce que*

la Ville paie quelque chose qui pourra être assumé par un lotisseur dans quelques années», déclare Jean-Luc Roland. Enfin, s'il y a des retards dans l'exécution de certains travaux, la pierre est à jeter à la tutelle, pas à la Ville. Jacques Benthuy précise aussi que ce n'est pas parce qu'on inscrit un point au plan triennal qu'on s'engage à le réaliser. A la conseillère Josette Gougnard, qui demande qu'on n'oublie pas le personnel du CPAS, à l'étroit dans ses locaux actuels, le bourgmestre assure que le Collège est parfaitement conscient du problème et est sur la bonne voie pour trouver une solution rapide. La minorité s'abstient.

La majorité présente ensuite son projet de Plan Communal de Développement Durable (PCDD), un document qui devra adapter, au niveau local, des plans régionaux et fédéraux. Le processus, d'une durée d'un an, comprendra un diagnostic, une consultation populaire... il permettra de dégager des objectifs et les moyens pour les rencontrer.

Le conseiller Bernard Laduron s'indigne : *«Vous allez dépenser 25.000€ pour une étude théorique qui va déboucher sur des recommandations cousues de fil blanc. Il s'agit là d'une charge vraiment pas nécessaire à ce stade de nos connaissances sur le développement durable et vu votre situation financière...»* Et le conseiller Jacques Otlet d'ajouter : *«Le PCDD devra être un outil de planification, reprendra des projets à développer dans les prochaines années. Or, l'étude va durer environ un an. Cela va nous mener à l'automne 2005, soit un an avant les élections communales. Est-il démocratiquement bien correct d'arrêter pareilles mesures à quelques mois d'une échéance électorale?»*.

Le bourgmestre fait remarquer que le schéma de structure, autre document d'orientation stratégique, avait été adopté en fin de mandature, en 1992-93, et ajoute : *«Une fois de plus, je constate que l'opposition cale sur des projets novateurs. Ce fut déjà le cas lors du vote du Plan de mobilité. Vous avez comme un problème à reconnaître l'intérêt d'avoir une vision prospective»*. La minorité s'oppose.

La suite du conseil est consacrée à la présentation du budget communal 2004 et du budget du CPAS. Le président du CPAS Roberto Fernandez regrette que la quote-part communale dans le budget du CPAS soit fortement réduite par rapport au budget 2003 modifié. *«On a clôturé 2003 avec 3,7 millions d'euros de quote-part communale»*, explique le président. *«Nous avons travaillé à intégrer les remarques de la Région wallonne relatives à notre gestion, entendu les attentes des services, et sommes arrivés à une quote-part communale de 3,5 millions d'euros pour 2004... alors que la Ville n'entendait pas dépasser 3 millions. Nous avons revu notre copie après deux réunions en présence d'inspecteurs de la Région wallonne et sommes arrivés à une quote-part de 3,3 millions d'euros. Ce montant réduit nous amenait à devoir fermer certains services et muter plusieurs membres du personnel mais on sauvait l'emploi : pas de licenciements mais une réduction importante de certains postes de l'aide sociale. La proposition a été soumise à la Région wallonne, laquelle a demandé à ce que l'aide sociale ne soit pas davantage réduite.»*

Cependant, le plafond de 3 millions exigé par la Ville n'était toujours pas atteint. Finalement, les parties sont

tombées d'accord sur une quote-part de 3.117.000€. «Ce dernier montant correspond à 107,5€ par habitant. A Court-Saint-Etienne, la quote-part communale représente 112,7€ par habitant alors que seulement 70 personnes relèvent du revenu d'intégration (à Ottignies-Louvain-la-Neuve, 464 ménages dépendent du RIS ou reçoivent une aide sociale)». Le président du CPAS poursuit : «La dotation communale représente 10,3% du budget d'Ottignies alors que la moyenne, en Brabant wallon, est de 9,27%. Mais notre commune se trouve dans une situation particulière, avec un nombre très élevé de familles à aider.»

L'opposition prend la parole pour critiquer la mauvaise gestion du CPAS. Elle est persuadée que le budget présenté est irréaliste : 40% de l'aide

loyer a déjà été distribuée. Vu les prix pratiqués dans la région, supprimer cette aide sera catastrophique pour certaines familles.

Le bourgmestre remarque que la minorité se contredit : «La quote-part communale dans le budget 2004 du CPAS est en hausse par rapport à celle votée au budget 2003 (3 millions d'euros). Bien sûr, elle est en baisse par rapport au budget 2003 modifié... mais ne sont-ce pas ces dérapages que vous critiquez il y a quelques mois en tirant la sonnette d'alarme ?» Josette Gougnard regrette que le budget du CPAS n'ait été disponible à la consultation que ce 30 mars à 15h30. L'argument est entendu par le bourgmestre, la loi prévoyant 10 jours de consultation : le vote du budget du CPAS est reporté au conseil suivant.

L'échevin du Budget Jacques Lega explique alors le budget communal. Suite à la réforme fiscale, les recettes de l'impôt des personnes physiques vont baisser de 1%. Celles du précompte immobilier vont augmenter de 0,6%. «Les recettes étant en faible progression, il est impensable, à fiscalité inchangée, de «faire des folies», déclare l'échevin. Parmi les gros travaux annoncés au service extraordinaire, pour un total de 8.3 millions d'euros (dont 3,1 millions subsidiés), on retient la phase 3 de la rénovation de la Ferme du Biéreau, les travaux d'amélioration de la Grand Rue à Cérourx, l'aménagement d'un terrain synthétique au Royal Ottignies-Stimont... Le budget est voté, majorité contre opposition.

27 avril

Le conseil débute par la prestation de serment du nouveau receveur, Didier Passelecq.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente ensuite quelques dossiers «travaux» : la réfection du chemin de Lauzelle et de la rue Arthur Hardy, l'enduisage et le schlammage de plusieurs voiries. Le conseiller Patrick Piret-Gérard revient sur la réunion qui a rassemblé, la veille, les riverains de la Grand Rue de Cérourx. Il insiste pour qu'un caractère rural soit redonné à la rue Hergé dès la fin du chantier. Le bourgmestre lui répond que les habitants sont satisfaits des aménagements réalisés pour améliorer le passage des véhicules à la rue Hergé pendant la durée des travaux. Il précise que ces aménagements sont réversibles mais pas sans coût. Le point suivant concerne les range vélos installés par la Société Régionale Wallonne des Transports en différents endroits de la



ville, à proximité d'abribus : comme convenu avec la SRWT, la Ville les «reprend» pour en assurer l'entretien.

Le Premier échevin Jacques Benthuyts demande l'accord des conseillers pour l'achat d'une épandeur à sel, d'une mini-pelle avec remorque pour l'entretien

des cimetières et de deux véhicules utilitaires pour le service des Travaux.

Le point suivant concerne la pose d'une clôture rigide le long du terrain de football du FC Limelette (le treillis actuel est dégradé au point d'être dangereux à certains endroits). Le dispositif sera complété par un tourniquet qui empêchera le passage des vélos et des motos sur le terrain synthétique. «Il faut éviter que l'outil, coûteux, se dégrade... et à la fois proposer un aménagement agréable pour le quartier», précise l'échevin. Le conseiller Patrick Piret-Gérard estime que cet aménagement ne peut

être réalisé sans concertation préalable avec les habitants, qui ont pris l'habitude de traverser le terrain. Le conseiller Luc Mayné préconise plutôt la présence quotidienne, sur le terrain, d'un éducateur de la cellule communale de développement communautaire en collaboration avec l'ASBL Buston et Alentours et en coordination avec le service jeunesse de la police. Pour l'échevine des Sports Annie Galban, les réparations proposées sont indispensables : «Il y a des trous, dangereux, dans la clôture. Il est prévu de réparer le terrain synthétique. Il faut absolument empêcher le passage des deux roues qui l'abîment et fermer l'accès la nuit pour éviter le vandalisme.» Jacques Benthuyts précise que le tourniquet bloquera uniquement le passage des engins, pas des piétons. L'opposition demande le report du point mais l'échevin s'y oppose : il ne faut pas traîner... si on laisse se dégrader le terrain, les frais de réparation seront élevés. Treize membres de la minorité s'abstiennent, le conseiller Patrick Piret-Gérard vote contre.



Le treillis qui longe le terrain du FC Limelette est dégradé en plusieurs endroits. Il sera remplacé par une clôture rigide qui empêchera le passage des deux roues mais pas des piétons.



Il est question du traitement anti-humidité des façades de la maison de la Citoyenneté. L'opposition s'abstient : le conseiller Jacques Otlet redit son souhait de voir la Ville vendre cet immeuble. On parle aussi de la rénovation de l'installation de chauffage de la cafétéria du Royal Ottignies Stimont, de la location d'un local de l'immeuble Verlaine à une ASBL qui s'occupe principalement de la promotion du vélo, d'un recours devant le juge de paix pour que ce dernier modifie l'acte qui prévoit que c'est à la Ville d'entretenir les parkings privés du Cœur de Ville (la minorité s'oppose à ce recours).

L'échevin de l'Urbanisme Jacques Lega évoque le Plan Communal d'Aménagement (PCA) de Mousty (qui couvre le site de l'ancienne Mégisserie) et demande l'accord des conseillers pour l'élaboration d'un PCA dérogatoire d'initiative régionale, couvrant l'ensemble de la zone sur les territoires de Court-Saint-Etienne et d'Ottignies... pour permettre une meilleure coordination entre les deux zones. Il regrette que le conseil communal de Court-Saint-Etienne, réuni la veille, n'ait pas approuvé la proposition. Le conseiller Jacques Otlet lui demande

ce qui a été fait depuis que le PCA de Mousty a été décidé, en avril 2002. *«Entretemps, la commune voisine a avancé sur un plan d'aménagement de la zone contiguë à la nôtre et a découvert dans la presse que vous aviez l'intention de désenclaver la commune en créant une route qui serait le prolongement de la chaussée de Bruxelles, remonterait le long du bois de la Quenique pour rejoindre la N25. Court-Saint-Etienne regrette que vous n'ayez pas pris contact avec elle au moment de l'élaboration de votre Plan Communal de Mobilité.»* L'échevin de l'Urbanisme et le bourgmestre rétorquent que la proposition du prolongement de la chaussée de Bruxelles émane du Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) et que Court-Saint-Etienne en a été avertie. *«Votre parti politise les choses à tous les niveaux de pouvoir. Notre dossier a traîné chez le ministre... pas celui de la commune voisine»,* regrette Jacques Lega, faisant allusion au fait que le bourgmestre de Court et le ministre de l'Aménagement du Territoire ont la même couleur politique. *«Le bourgmestre de Court a interpellé le ministre qui ne juge pas approprié un plan supra-communal. Le ministre va ainsi à l'encontre de son administration et vous relayez ce comportement pas très glorieux...».* Réplique de Jacques Otlet : *«Lorsqu'on a un projet, on n'attend pas d'avoir un petit subsidie pour le lancer. Depuis deux ans, vous n'avez pas avancé sur le PCA de Mousty !».* Suivie d'une nouvelle remarque de Jean-Luc Roland : *«Ce n'est pas la première fois qu'entre les positions de votre parti et les intérêts des habitants de votre ville, vous choisissez délibérément votre parti. Aujourd'hui c'est l'intérêt d'avoir un aménagement concerté pour toute cette zone de Mousty que vous passez au... bleu.»*

Après cet échange pour le moins tendu, le vote ne surprend personne : la majorité est pour, l'opposition s'abstient. Un vote qui ne fait que marquer une intention puisque rien n'est possible sans l'accord de Court-Saint-Etienne.

Vient alors le moment du vote du budget du CPAS, celui-ci ayant été reporté lors du conseil du 30 mars. Le président du CPAS Roberto Fernandez communique la proposition de la Ville de maintenir ouverte la maison de quartier de la Chapelle aux Sabots, dans le cadre du Plan Social Intégré (PSI). Cette aide de la Ville, équivalente à 56.000€ (location de l'habitation et prise en charge d'un emploi), permettra d'alléger la situation financière du CPAS et de garantir l'emploi. Un problème reste en suspens : la mutation de plusieurs membres du personnel et le surpeuplement dans certains bureaux. La conseillère Josette Gougnard prend la parole pour dire que le budget ne satisfait son groupe en aucune façon : *«La contrainte financière est telle qu'il sera malaisé de maintenir une cohérence dans l'octroi de l'aide sociale. Une modification budgétaire est tout à fait prévisible d'ici un mois ou deux tout au plus.»* Le budget est voté, majorité contre opposition.

En fin de séance, le conseiller Jacques Otlet demande à être informé de l'issue des négociations, en ce qui concerne les parkings dans le centre d'Ottignies : seront-ils payants ? Le bourgmestre résume : il a rencontré les commerçants à trois reprises, le Collège n'a pas été satisfait des offres reçues par les gestionnaires de parkings, les services sont en train d'élaborer un nouveau cahier des charges qui ne se focalisera plus uniquement sur le Cœur de Ville mais concernera tout l'hypercentre d'Ottignies. *«On va voir quelles propositions nous parviennent, en précisant que notre préférence va à l'instauration d'une zone bleue (éventuellement complétée d'horodateurs ou de barrières). Si les automobilistes dépassent la durée de la gratuité prévue par la zone bleue, ils recevront une facture (la somme pourrait être prélevée par la firme que la Ville désignera après attribution du marché), des vignettes riverains seront délivrées.»*

La Ville perd deux de ses piliers

Deux «monuments» nous ont quittés, à deux jours d'intervalle : Maud Duchateau-Maillet, le 22 mai; Jean-Marie Heuse, le 24. Dans les couloirs de l'administration, on ne parle que

de «ça». «Elle était malade ? C'est vrai qu'on ne la voyait plus», «Il n'a pas pu profiter de sa retraite, quel dommage». Ce sont les mots qu'on a quand des pages se tournent... des phrases banales parce qu'on ne sait

pas quoi dire, parce qu'on est triste, parce qu'on regrette, peut-être, de ne pas avoir porté plus d'attention à ceux qui sont partis...

Maud Duchateau-Maillet

Nous lui consacrons une page dans le Bulletin communal de février 2002, alors qu'elle venait d'être élue «citoyenne d'honneur» de notre Ville. Avec elle, nous évoquons ses études en pharmacie à l'ULB, son rôle de courrier pour le Front de l'Indépendance pendant la guerre, son mariage avec Augustin Duchateau, grand résistant lui aussi, son activité de déléguée syndicale au sein de la firme pharmaceutique française «Roussel-Uclaf» à Bruxelles.

Suivant les traces de son mari, Maud s'était rapidement passionnée pour la chose publique. Elle avait siégé comme élue communiste au conseil communal de 1976 à 2000 : quatre législatures ! La première sur la liste du rassemblement des Progressistes, les trois autres sur la liste Démocratie Nouvelle. Jusqu'à sa mort, elle a été active et politiquement attentive aux problèmes de sa commune : elle avait encore soutenu la création du mouvement Dynamo-PS, il y a quelques semaines.

Tous les sujets l'intéressaient ou presque : de l'aménagement du territoire au social, en passant par l'enseignement et l'environnement. Elle était d'ailleurs membre de la plupart des conseils consultatifs communaux et ne manquait aucune de leurs réunions. Elle était aussi membre des Amis de la Morale Laïque et de la Ligue des Familles, faisait partie du comité de gestion de la Maison de la Citoyenneté, du CA de l'ALE et de la coordination féminine du CCBW jusqu'il y a peu. Elle continuait à s'occuper du parti communiste dans la région, de la Fondation Joseph Jaquemotte...

Elle était de tous les combats contre les injustices. «Une dame en détresse cherchant à se reloger avec ses enfants, un rassemblement contre la prolifération des OGM. Elle se révoltait contre la trop grande



importance que l'argent prend dans notre vie et défendait systématiquement la cause des pays en voie de développement», se souvient Mireille Andries, son amie laïque.

A la fin de notre entretien, elle résumait ainsi sa devise : «*toujours essayer de développer une citoyenneté active et démocratique en restant fidèle à mes racines laïques de solidarité vers plus de justice sociale.*»

En ce mois de mai qu'elle affectionnait particulièrement, elle a encore vu fleurir les lilas avant de s'éteindre calmement à la clinique Saint-Pierre où elle avait été hospitalisée suite à de nouvelles complications cardiaques. Elle venait de fêter ses 81 ans.

Jean-Marie Heuse

Notre Cyrano, notre Molière ! La silhouette imposante, la chevelure abondante et autour du cou, une lavallière qui lui donnait l'air de sortir d'une autre époque ! Il était reconnaissable entre mille !

Jean-Marie Heuse, 65 ans, architecte, ancien d'Afrique, venait de rendre ses mandats d'échevin (de la culture, du tourisme, des fêtes, du commerce, des classes moyennes et

des affaires économiques) et de conseiller communal. Il avait appris, peu de temps après la semaine hongroise d'octobre dernier - pour laquelle il s'était dépensé corps et âme - qu'il souffrait d'une leucémie...



pressé le 13 janvier, jour de son anniversaire, dans un petit salon des cliniques Saint-Luc, à Bruxelles, pour leur confirmer sa décision. Son souhait de voir se réconcilier son parti à Ottignies-Louvain-la-Neuve le préoccupait

alors davantage que les résultats de sa première chimiothérapie.

Il conviait les représentants de la

C'était un idéaliste, convaincu que la beauté pouvait sauver le monde. Il menait ses projets jusqu'au bout et plus loin encore. Il croyait au succès des manifestations qu'il mettait sur pied, avec l'aide des services communaux. Il y invitait de nombreuses personnalités «pour rehausser les soirées» (la princesse Astrid avait confirmé sa présence à la soirée «Chante Wallonie» en 2002, la Miss Europe a participé à la semaine hongroise...). Il ne manquait jamais de remercier ses troupes, souvent épuisées par ses excès d'enthousiasme et de passion !

Avant d'être échevin, de début 2001 à fin 2003, il avait été conseiller communal, de 1991 à 2000. Ses interventions teintées d'humour et de poésie forçaient la sympathie même de ses adversaires politiques. Sa chaude et puissante voix de basse faisait merveille à la chorale paroissiale de l'église Saint-François de Louvain-la-Neuve et au théâtre populaire de Tourinnes-la-Grosse, où on lui réservait, allez savoir pourquoi(!), toujours des rôles de curé, d'évêque, de monseigneur... même celui de Dieu le Père, en novembre dernier encore.

Jusqu'au bout, il a conservé son panache. Cinq jours avant de quitter la scène, il fuguait des soins palliatifs de la clinique d'Ottignies pour se rendre, en civière, à Namur... où l'on fêtait le 2^e anniversaire du CDH. Fidèle à lui-même, il y a descendu quelques pintes et même dégusté une saucisse offerte par la présidente ! L'histoire a fait grands bruits dans les couloirs de la clinique, certains malades rêvant sûrement de pouvoir l'imiter.

«Il nous a donné une leçon de vie», déclare le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Programme chargé pour l'AGL

Cocorico ! La nouvelle équipe de l'Assemblée Générale des Etudiants de Louvain (AGL) compte deux habitants de notre commune !



Elizabeth Moens, de la rue des Gilles (Louvain-la-Neuve), en est la présidente... Stéphane Fontaine, de l'av. Albert 1^{er} (Ottignies), le webmaster responsable de la logistique. La première termine sa 2^e licence en psychologie ; le deuxième, sa 1^{re} licence ingénieur civil.

L'AGL est chargée de représenter les 20.000 étudiants de l'UCL auprès des autorités académiques, de la Ville et de la Communauté française.

Le programme pour 2004-2005 est chargé: favoriser la démocratisation des études, défendre le logement UCL (notamment s'opposer à l'augmentation des loyers des kots et

des surfaces d'animation), veiller à ce que la réforme de Bologne ne génère aucun dérapage, acquérir du matériel pour la salle Salmigondis, promouvoir l'engagement étudiant sous toutes ses formes... *«Trop souvent, chacun organise son activité dans son coin, avec peu de moyens. Le rôle de l'AGL devrait être de soutenir des collaborations intéressantes, entre les collectifs étudiants, mais aussi avec l'UCL, le Centre culturel et les habitants»,* déclarent les membres du nouveau comité.

Pour contacter l'AGL : 010/45 08 88.

Fidèles au poste, le 9 mai

Les représentants des associations patriotiques et les autorités communales ont commémoré ensemble la Libération des Camps, le 9 mai.

Après la messe en mémoire des anciens combattants, à l'église Saint-Remy, ils ont déposé des gerbes de fleurs aux monuments aux morts du Centre (nos photos).

La matinée du souvenir s'est terminée par une réception à la Maison de la Citoyenneté.



Jassans-Riottier, 676 km

Le 22 mai, les autorités communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de sa ville jumelle Jassans-Riottier ainsi que les membres des deux comités de jumelage se sont retrouvés à hauteur du Pont des Zouaves, à Limelette, pour honorer les Zouaves français du 11^e régiment venus se battre dans notre commune en mai 1940 pour que la Belgique soit un pays libre. «Pour tous ceux qui ne revirent pas la France, vos collines, votre forêt furent leurs dernières images d'hommes libres. Vous avez été leurs dernières familles. A chacun d'entre eux, vous avez donné une sépulture. Sachez combien nous vous en sommes reconnaissants.» Jean-Pierre Pagès a lu un témoignage de son père, André, relatant les premiers jours de guerre qui conduirent le 11^e Zouaves sur les

terres belges. Très émouvant. «Ceux qui sont revenus de l'enfer de la Dyle - il n'en reste que quelques-uns, trop âgés pour être avec nous aujourd'hui - m'on chargé de vous dire combien ils sont sensibles à la reconnaissance que vous leur témoignez depuis plus de 50 ans.»

Au cours de la cérémonie, une plaque indiquant «Jassans-Riottier 676 km» a été dévoilée.

«La plaque indique la direction de l'avenue de Jassans et de l'avenue Léon Fournet, du nom du lieutenant qui dirigeait le régiment du 11^e Zouaves lors des affrontements de mai 1940», explique l'échevin des Jumelages, Jacques Benthuyts. «C'est un programme informatique qui a calculé la distance exacte.»

Plaque du 40^e anniversaire

Le week-end fut riche en activités diverses pour les Français venus célébrer les 40 ans du jumelage avec Ottignies-Louvain-la-Neuve : exposition de peintures au Centre culturel, remise du costume du 11^e Zouaves à Manneken-pis, visite des installations hydrauliques de Strépy-Thieu, match de football, soirée chorales, repas festifs...

«Nous ferons la demande à la Ville de Bruxelles pour que Manneken-pis revête son costume du 11^e Zouaves les 14, 15 ou 16 mai», déclare le président du comité de jumelage, Emile Tasson. «Parce que c'est à ces dates que les soldats du 11^e régiment de Zouaves se sont battus contre les Allemands, à proximité du pont qui porte désormais le nom de leur unité, à Limelette.»

Le 23 mai, les Jassanais ont visité les nouveaux locaux de l'administration communale au Cœur de Ville. Là encore, une plaque - celle-ci commémorant le 40^e anniversaire du jumelage - a été dévoilée.



Pour une juste paix entre Israël et la Palestine

Le 26 mars, la Ville invitait plusieurs personnalités à s'exprimer au sujet de la question israélo-palestinienne.

Soucieuse de sensibiliser ses habitants et toute personne concernée par ce conflit aux divers angles selon lesquels on peut apprécier le sujet, soucieuse aussi de marquer officiellement son soutien aux démarches vers une juste paix, la Ville, par la voix de son Premier échevin Jacques Benthuy (lequel a aussi en charge les Droits de l'Homme), avait invité des témoins occidentaux, mais également des personnes plus directement impliquées dans le conflit. Se sont ainsi retrouvés autour de la table, des personnalités aussi complémentaires qu'Albert Mabillet et Marie-Paule Eskenasi, deux témoins de la vie qu'on mène dans les territoires occupés, l'un conseiller communal, l'autre journaliste, ainsi

que Nicolas Zomerstajn, parlant au nom des Amis belges de Shalom Arshav (La Paix Maintenant) et les professeurs Bichara Khader (UCL) et Robert Anciaux (ULB).

Après avoir suscité le débat avec le public, le Premier échevin a conclu avec une note d'optimisme. En effet, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve soutient déjà les efforts d'existence d'un village palestinien dans les territoires occupés, El Janyia, en finançant, avec la Région wallonne, la plantation de champs d'oliviers (32.000 € dont 28.000 € à charge de la Région wallonne). Dans son élan, et convaincue que le dialogue et la reconnaissance mutuelle passent par la jeunesse, la Ville participe à une opération subventionnée par la Commission Européenne qui consiste à inviter une dizaine de jeunes Palestiniens et une dizaine de jeunes Israéliens à rencontrer une dizaine de jeunes Belges et de jeunes Français,

dans une perspective de maintenir un contact positif entre ces groupes, et pour favoriser le rayonnement de cette ouverture à l'autre, tellement nécessaire à construire la coexistence des peuples. La soirée s'est terminée autour d'un thé de l'amitié, agrémenté de pâtisseries méditerranéennes, le tout préparé par les femmes de l'association locale bien nommée «Génération Espoir».

Un résumé de la conférence peut être consulté sur le site internet de la Ville : www.oln.be

Jacques Benthuy.



Les citoyens ont leur mot à dire

Une septantaine de personnes ont participé à la «fête des conseils consultatifs», le 24 avril à l'école de Blocry. Ce fut l'occasion de faire un bilan de l'action de ces conseils et d'entendre les expériences menées, en ce domaine, à Huy, Thuin et dans le nord de la France.

Pour rappel, les premiers conseils consultatifs ont vu le jour il y a 25 ans, dans notre commune. Ils étaient alors appelés «commissions consultatives d'information et de participation» et traitaient de nombreux sujets liés à la vie communale. Bien que davantage liés au pouvoir communal, à l'époque, ces commissions représentaient une ouverture inédite à la participation citoyenne. La Ville d'Ottignies-



Louvain-la-Neuve fut pionnière en ce domaine.

Aujourd'hui, les conseils sont au nombre de treize. Plus de 200 habitants y donnent leur avis dans des matières aussi diverses que la mobilité, l'intégration des personnes d'origine étrangère, les relations Nord-Sud, l'énergie, le sport... Ils

sont chargés de réfléchir à des sujets qu'ils choisissent ou qui leur sont soumis par au moins un tiers des membres du conseil communal ou par le collège des bourgmestre et échevins. Après chaque réunion, un procès-verbal est rédigé et transmis aux membres ainsi qu'au collège et au conseil. Le collège est tenu d'y réserver une suite (lire le dossier du BCO n°126 du 12 décembre 2003).

«Notre commune est la seule du Brabant wallon à développer à ce point l'aspect participatif», se réjouit l'échevine de la Participation Véronique Lépine-Herman.

Vous souhaitez rejoindre un de ces conseils ? Faites-vous connaître 010/42 05 80.

Université et développement durable

Plusieurs laboratoires de l'UCL ont présenté leurs recherches dans le domaine de l'environnement et du développement durable, début mai au Forum des Halles de Louvain-la-Neuve. Aux côtés des panneaux sur «Comment produit-on une prévision météorologique?», «La consommation durable», «Analyse sociologique des comportements des ménages en relation avec l'environnement»... un panneau expliquant les raisons pour lesquelles il n'y avait jamais eu de chlore dans les piscines de Louvain-la-Neuve.

Présent au vernissage de cette exposition, aux côtés de la plupart des membres du Collège, le bourgmestre Jean-Luc Roland a rappelé combien la signature de

l'université, au bas de la charte d'engagement pour le développement durable, proposée par la Ville en décembre 2002, avait été importante : «votre engagement a incité d'autres acteurs à signer cette charte...». Le bourgmestre a fait savoir son espoir de voir se poursuivre la collaboration Ville - Université afin que la notion de développement durable devienne la réalité de demain.



De son côté, le recteur de l'UCL Marcel Crochet s'est réjoui du fait que l'université, qui souffre souvent d'une discrétion exagérée, communique - à ses étudiants, à ses chercheurs mais aussi au grand public - le résultat de ses recherches en cours en matière de développement durable. «J'espère que cette matière inspirera nos étudiants pour le choix de leurs mémoires et les habitants pour le choix de leur mode de vie...».

Pour ceux qui ont raté cette exposition, sachez que ces recherches sont explicitées dans un catalogue qu'il est possible de consulter sur le site de la Commission de l'Environnement de l'UCL : www.cenv.ucl.ac.be

Enseignement: réseaux non communaux

Pour le réseau communal, voir encart central.

Enseignement fondamental

Athénée royal Paul Delvaux

Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies

Section primaire du Centre:

av. des Combattants, 35

Section primaire de La Croix:

chaussée de La Croix, 80b

Tél.: 010/42 04 30

Directrice: Claire Mengal

Collège du Biéreau

Rue du Collège, 2

1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 03 06

Directrice: Christiane Ameryckx

Ecole Martin V

Allée du Recteur, 1

1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 01 02

Directeur: Roland Falin

Ecole Notre-Dame

Av. des Iris, 14 - 1341 Céroux-Mousty

Tél.: 010/61 41 18

Directeur: Jean-Paul Van Peel

Ecole Saint-Pie X

Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/41 45 98

Directeur: Eric Xhonneux

Ecole des Bruyères

Av. des Arts, 1

1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 16 66

Directeur: Marc Guiot

Enseignement spécialisé

Ecole Escalade

Enseignement spécialisé de type 4

(pour les enfants âgés de 3 à 12 ans atteints d'un handicap moteur)

Rue du Monument, 54 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/43 98 23

Directeur: Christian Lieutenant

Enseignement secondaire

Athénée royal Paul Delvaux

Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies

Implantation de Lauzelle: rue de

Clairvaux - 1348 Louvain-la-Neuve

(pédagogie nouvelle)

Tél.: 010/42 04 20

Préfète des études: Nicole Antoine

Collège du Christ-Roi

Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/42 04 70

Directeur: Pierre Guerriat

Lycée Martin V

Rue du Collège, 3

1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/48 96 40

Directrice: Maryse Dubuisson

Echevinat de l'Instruction Publique

Un bon enseignement fondamental, le gage d'un bon départ dans la vie !

- Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent;
 - Préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales;
 - Permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités;
- constituent autant de missions que doit accomplir cette école publique qu'est l'école communale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

Conformément aux derniers décrets de la Communauté française, le conseil communal a adopté un projet éducatif et un projet pédagogique élaborés par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces auquel nous participons activement. Avec l'appui du pouvoir organisateur, dix "projets d'établissement" proposés par les équipes éducatives ont été approuvés par les Conseils de Participation de chaque école. Ces documents qui constituent en quelque sorte un "contrat" passé entre l'école et les parents seront remis en début d'année scolaire à chaque famille qui inscrira son enfant dans une de nos écoles.

Notre académie a également entamé depuis plusieurs années une réflexion qui a débouché sur une réorganisation des cours dont le souci est d'apporter un

maximum de compétences et de satisfactions aux élèves qui la fréquentent.

L'administration communale met, bien sûr, les moyens matériels nécessaires pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, mais la qualité de nos écoles est surtout due à la motivation et au dynamisme des équipes éducatives et à la bonne coordination qui existe entre les différents partenaires de l'école.

Dans les trois pages qui suivent, nos écoles et notre académie sont présentées de manière succincte. N'hésitez pas à contacter les chefs d'établissement ou le service Enseignement de la Ville si vous désirez plus de renseignements.

Il me reste à souhaiter à toutes les mamans et à tous les papas, une excellente rentrée scolaire pour nos jeunes concitoyens.



**Jacques Benthuyts,
Premier Echevin,
Président de l'Académie.**

Rentrée scolaire le mercredi 1^{er} septembre 2004

L'Administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours dans les écoles communales se fera le mercredi 1^{er} septembre 2004. Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Service des bus scolaires

Transport des enfants par les bus scolaires du MET. Les prix des abonnements s'alignent sur ceux des Vicinaux suivant le nombre de kilomètres; les transports sont gratuits pour les enfants en-dessous de 6 ans. L'obtention des abonnements et des conditions particulières éventuelles se font auprès des directions d'école.

Dans notre enseignement communal :

- gratuité des fournitures scolaires;
- assurance accidents;
- centre P.M.S./I.M.S. : projet pilote;
- activités culturelles diverses;
- cours de natation confiés à des maîtres de nage;
- cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés;
- cours de morale non confessionnelle, religions catholique, protestante, israélite, islamique, orthodoxe;
- initiation à l'informatique

Ecole maternelle du Centre

avenue des Combattants, 35 à Ottignies

Directrice : Madame S. DELREUX-HAYEBIN

Tél. école : 010/41.05.63

Tél. privé : 010/40.24.70

Rentrée à 8h40



Cette école comprend trois classes de structure verticale. Une section primaire de l'Athénée y est attenante; ateliers 5/8 hebdomadaires.

- Une villa aménagée en maison d'enfants accueille les plus jeunes dès 2 ans et 6 mois
- Grand jardin arboré.
- Pédagogie active préparant les enfants à l'école primaire dans un climat épanouissant;
- Séances de psychomotricité relationnelle hebdomadaire;
- Chaque année, exposition d'arts plastiques réalisée par les enfants et présentée à la bibliothèque du Douaire, pendant les vacances d'été
- Possibilité de consommer du lait le matin et un repas chaud ou du potage à midi
- Garderie le matin dès 7h00, le soir jusqu'à 18h00, le mercredi après-midi.

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone jusqu'au 30 juin, le mardi 31 août de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h, et le jour de la rentrée.

Ecole maternelle de Cérroux "Ma petite école"

place Communale, 3

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.78

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 8h45



- école maternelle familiale dans un cadre campagnard (locaux spacieux, grand jardin, aires de jeux);
- enseignement vertical basé sur la pédagogie du projet, ses ateliers et ses contrats qui privilégient le développement et l'épanouissement individuel de l'enfant;
- relations 5-8 ans;
- séances de psychomotricité hebdomadaires: jeunesses musicales, ateliers informatiques;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- festivités annuelles particulières :
- souper d'accueil afin d'intégrer les parents "Nouveaux-venus" à l'école
- fête des grands-parents
- fête de Noël : mini-spectacle en chansons, en tête-à-tête avec le Père Noël
- week-end de "fin de cycle" pour les 3èmes maternelles
- nuit sous tente avec les parents
- garderie le matin à partir de 7h45, le soir jusqu'à 18h00;

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous.

Ecole fondamentale de Limauges

rue des Ecoles, 8

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.76

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- 1) Une section maternelle composée de trois classes accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
- 2) Une section primaire composée de six classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base. Continuité des apprentissages à travers l'ensemble de la scolarité dans un climat relationnel chaleureux. Pédagogie active participative et différenciée respectant le droit à l'erreur et à la différence
- 3) Une extension de l'académie.

- psychomotricité relationnelle pour les enfants de la section maternelle;
- cours d'éducation physique donné par un maître spécialisé au Centre Sportif des Coquerées.
- jeunesses musicales en 3^e maternelle
- démarches actives favorisant le passage vers les humanités.
- ateliers informatiques
- sorties et visites d'une journée pour les 5-8 ans
- classes découvertes pour les 8-10 ans
- classes vertes pour les 10-12 ans
- extension de l'académie de musique
- repas chauds et/ou potage à midi
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h10, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques
- soutien de l'Association des Parents
- collation diététique le mercredi

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous. Permanence les 26 et 27 août de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h. Courriel : ec.comm.limauges@swing.be

Ecole maternelle de La Croix

chaussée de La Croix, 80 A à Ottignies

Directrice : Madame FLAMANT

Tél. école : 010/41.35.85

Tél. privé : 010/41.79.69

Rentrée à 8h40



Cette école comprend quatre classes maternelles:

- une classe d'accueil pour les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
- deux classes organisées en structure verticale (âges différents favorisant l'entraide, le tutorat et la responsabilité);
- une classe de 3^e maternelle vivant des démarches actives favorisant le passage en primaire (ateliers 5/8).

Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

L'école développe une pédagogie fonctionnelle, participative et différenciée donnant du sens aux apprentissages en partant du vécu de l'enfant, dans le respect de ses rythmes propres. Respectueuse de l'autre dans sa différence.

- climat relationnel familial;
- organisation mensuelle d'un conseil d'école
- ateliers inter-classes;
- ateliers inter-écoles (pour les 3^e maternelles)
- séances hebdomadaires de psychomotricité relationnelle;
- ateliers d'éveil à l'informatique;
- repas chaud et potage le midi;
- garderie le matin à partir de 7h00, le soir jusqu'à 18h00;
- le mercredi après-midi, possibilité d'accueil par des animateurs à l'école de Blocroy;
- jardin aménagé;
- espace moteur couvert.

Renseignements et inscriptions par téléphone à l'école jusqu'au 30 juin. Permanence les 27 et 30 août, de 10h00 à 13h00, et le jour de la rentrée.

Ecole fondamentale de Limelette "Implantation de Jassans"

avenue de Jassans, 67

Directrice : Madame MOYSE

Tél. école : 010/41.05.62

Rentrée à 8h50



Cette école comprend une section maternelle accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois et une section primaire comptant les six années réparties en deux groupes classes.

- pédagogie interactive, structure verticale, activités interclasses;
- sorties didactiques, théâtre, éveil artistique, classes de dépaysement;
- construction des apprentissages par la coopération et les activités-défis;
- éducation à la vie en groupe par le conseil de classe et le conseil d'école;
- en maternelle: psychomotricité en salle dès la 1^{ère} et natation dès la 3^{ème} maternelle;
- en primaire: initiation à l'informatique, cours d'éducation physique et de natation;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30, le soir jusqu'à 18h.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 juin à l'école ou en téléphonant au 010/41.05.62 ou au 0473/43.41.25.

Ecole maternelle de Limelette "Implantation des Sorbiers" (Buston)

avenue des Sorbiers

Directrice : Madame MOYSE (010/41.05.62)

Tél. école : 010/41.11.55

Rentrée à 8h45



Cette école comprend deux classes maternelles accessibles aux enfants de 2ans 1/2 à 6 ans.

- climat familial très sécurisant pour une première expérience scolaire;
- autonomie de l'enfant, respect des rythmes de chacun, structure verticale, activités interclasses;
- importance de l'épanouissement de chacun et du respect mutuel;
- psychomotricité en salle, natation en 3^{ème} maternelle;
- excursions, théâtre, atelier cuisine, ateliers musicaux ...;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h00.

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone.

Ecole fondamentale des Coquerées

rue des Coquerées, 4 à Mousty

Directeur : Monsieur MATHIEU

Tél. école : 010/62.04.50

Rentrée à 8h35



Ce groupe scolaire comprend

- cinq classes maternelles dont une classe d'accueil acceptant les enfants à partir de 2 ans et 6 mois.
- onze classes primaires respectant le travail par cycles et conduisant à l'obtention du certificat d'études de base.
- une extension de l'académie de musique : cours en fin d'après-midi et en soirée;

L'école s'est engagée dans la rénovation de l'enseignement afin de mettre en œuvre une "école de la réussite" qui donne du sens au travail scolaire.

- pédagogie active, participative et différenciée, qui développe un modèle d'action démocratique et un climat relationnel chaleureux.
 - méthode de lecture fonctionnelle en 1^{ère} année;
 - sensibilisation au néerlandais à partir de la 1^{ère} primaire;
 - classes de dépaysement: 1 séjour au 1^{er} cycle
2 séjours au 2^e cycle et au 3^e cycle;
 - natation à partir de la 3^{ème} maternelle;
 - psychomotricité en salle pour les élèves de l'école maternelle;
 - cours de gymnastique donné par un maître
- spécialisé au Centre Sportif des Coquerées;
 - ateliers des Jeunesses musicales en 3^{ème} maternelle;
 - repas chauds et/ou potage à midi;
 - soutien de l'Association de Parents;
 - mare, jardin, poulailler éducatifs;
 - garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h15, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques;
 - ateliers informatiques dès l'école maternelle;
 - collation diététique le mercredi en maternelles.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous. Site école : www.ecoles.cfwb.be/eccerouxmousty
Courriel : ec.comm.mousty@swing.be

Ecole fondamentale de Lauzelle

rue du Val Saint-Lambert, 2

Directeur : Monsieur DESMARETS

Tél.: 010/47.55.41

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- quatre classes maternelles mélangeant les enfants d'âge différent et les acceptant à partir de 2 ans et 6 mois;
- sept classes primaires travaillant en cycles de deux ans;
- les enfants de 1^{ère} et 2^e primaires sont répartis en trois groupes plus petits pour faciliter les débuts de la scolarité primaire;
- pédagogie active, participative et différenciée, respectant les principes de droit à l'erreur, à l'expérimentation et de droit à la différence, de 2 ans et 6 mois à 12 ans;
- psychomotricité en salle pour les enfants de la section maternelle;
- natation à partir de la 3^{ème} maternelle ;
- mare éducative ;
- garderie à partir de 8h00 le matin, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques.

Renseignements et inscriptions tous les jours par téléphone. Site : <http://www.lozl.be>
Courriel : ec.com.lauzelle@swing.be

Ecole maternelle et primaire de Blocry

rue de l'Invasion, 119 A

Directrice éc. primaire : Madame

GUIOT - COLPAERT

Tél. : 010/48.34.30

Fax : 010/45.32.07

Directrice éc. maternelle : Madame MOYSE

Tél. : 010/48.34.32

Fax : 010/45.32.07

Rentrée à 8h50



Ecole riche d'une population multiculturelle

Le site comprend :

- une implantation maternelle composée de six classes dont trois accueillent les enfants de 2 ans et 6 mois tout au long de l'année,
- une implantation primaire composée de quinze classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base;
- des classes spacieuses et fonctionnelles;
- une extension de l'academie de musique pour les enfants à partir de 7 ans (cours dès 16h et le mercredi après-midi),
- un atelier d'expression manuelle le mercredi après-midi, encadré par le Centre d'Expression et de Créativité Le "CLA".

En section primaire :

- chaque enseignant de 1^{re} année accompagne ses élèves en 2^e année;
- cours d'éducation physique donné par un professeur spécialisé, en salle équipée située dans l'école;
- cours de natation dès la 1^{re} année aux Piscines de Blocry;
- cours de néerlandais ou d'anglais en 5^e et 6^e années;
- différentes initiatives prises en matière d'éducation à la citoyenneté, à la santé et à l'environnement;
- diverses sorties et activités organisées (sportives, musicales, culturelles...);

- expression manuelle (local "spécifique" prévu)
- local informatique équipé de 14 ordinateurs
- classes de dépaysement;

En section maternelle :

- psychomotricité dans un espace agréable avec matériel varié;
- cour de récréation avec jeux divers;
- projets "inter-classes";
- sorties éducatives, théâtre;
- journée sportive pour les enfants de 2^e et 3^e maternelles

Le potage et les repas distribués à midi sont préparés à l'école.

Le traiteur respecte le "cahier des charges" réalisé sur base du cahier technique édité par le groupe Euralisa dans le cadre du Projet de Promotion à la Santé "A table les cartables"

Garderie le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 18h30, y compris le mercredi après-midi et les jours de conférences pédagogiques.

Etude surveillée gratuite de 16h à 17h, sauf le vendredi

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 juin, les 1^{er} et 2 juillet sur rendez-vous et le 26 août, de 10h à 13h et de 15h à 18h

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE - ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE COURT-SAINT-ETIENNE ET OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Directeur :

Dominique BODSON

Secrétariat central :

rue des Ecoles, 32

Court-Saint-Etienne

Téléphone : 010/61.42.36

Fax : 010/61.57.63

www.academieintercommunale.be

Implantations :

Ottignies, Court-Saint-Etienne, Blocry, Louvain-la-Neuve, Profondsart

Objectif :

Offrir une formation artistique permettant l'accès à l'enseignement artistique supérieur.

Proposer aux amateurs de tous âges, sans formation particulière, une formation artistique et culturelle de qualité, une initiation à la pratique d'un instrument ou du chant, aux disciplines parlées et à la danse classique ou contemporaine.

L'Académie de musique, danse et arts de la parole est organisée conjointement par la commune de Court-Saint-Etienne et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle propose des cours dans des disciplines très variées, donnés par des professeurs de haut niveau.

L'académie, qui ne compte pas moins de 1.400 élèves, s'est également impliquée depuis plusieurs années dans un certain nombre de projets pédagogiques originaux.

- Cours collectifs : rythmique, formation musicale (adultes et enfants), analyse et écriture, diction-éloquence, danse classique, danse contemporaine, chant d'ensemble, ensemble instrumental, histoire de la musique et informatique musicale.
- Cours individuels ou semi-collectifs : chant, déclamation, musique de chambre, art dramatique, instruments : piano, orgue, harpe, guitare, violon, alto, violoncelle, flûte

traversière, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, trombone, tuba, instruments à percussion.

- Section danse-transition (cours intensifs)

NB : Il est impossible d'énumérer toutes les possibilités qu'offre l'académie. N'hésitez donc pas à vous renseigner au secrétariat central ou sur le site de l'Académie:
www.academieintercommunale.be

Fonctionnement :

L'âge minimum requis est de 6 ans, sans limite d'âge pour les adultes. En général, la formation implique au moins deux périodes de 50 minutes par semaine.

Les cours sont gratuits jusqu'à 11 ans, puis 56 € et 140 € par an quel que soit le nombre de cours suivis. NB : il existe des cas particuliers d'exemption pour raison sociale.

"L'Académie solidarité" qui encadre et soutient efficacement les activités culturelles de l'académie recevra volontiers votre cotisation (10 €).

Humanités artistiques enseignement secondaire

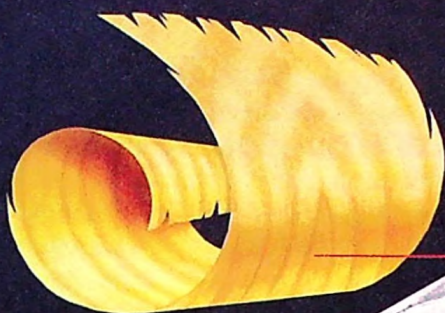
L'académie organise des humanités artistiques (danse, théâtre et projet transdisciplinaire "musique-danse-théâtre") en partenariat avec le Lycée Martin V (Louvain-la-Neuve), l'Institut technique provincial (Court-St-Etienne) et l'Athénée royal de Rixensart. Renseignements et inscriptions : s'adresser à la direction.

Rentrée le 1^{er} septembre 2004

Inscriptions pour l'année scolaire 2004-2005 : du lundi 30 août au vendredi 3 septembre de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h; du lundi 6 septembre au vendredi 10 septembre de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h; le samedi 11 septembre de 10 h à 13 h.

Renseignements : www.academieintercommunale.be ou 010/61.42.36

POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



Parquets
Lambris
Portes
Chassis
Escaliers
Bois de jardin

Outils
Quincaillerie
Electricité
Droguerie
Serrurerie



RENARD

Av. des Métallurgistes, 5
1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/616 104
Fax: 010/616 114

MARCHE À VUE

Bientôt les soldes !



Lilian
Ragazzi
Karis
Arche
Hirica
Jackson...

Ouvert tous les
jours de 10 h.30
à 18 h.30
010/45 24 39

Galerie St Hubert

Face à la GARE - rue des Wallons, 8 - LOUVAIN-LA-NEUVE



TOTEM

"Parce que la tendance, Je l'aime."

Mariage et communion
Robes de soirée dès 40 €
Collection Pauline B.

Ouvert de 10h30 à 18h30
010 45 49 37

BIENTÔT LES SOLDES !



ARGENTA

EPARGNER-PRETER-ASSURER

Agence d'Ottignies - Bld Martin, 28 - Ottignies

Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10

E-mail : argenta@skynet.be

Succursales :

Uccle - Chée de Waterloo, 735 - Tél.: 02 345 83 86

Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

Tous nos comptes
sans frais.

Cartes gratuites.
Probablement les

**meilleurs
taux**

d'épargne.

Consultez-nous...

Un
sommeil
réparateur?

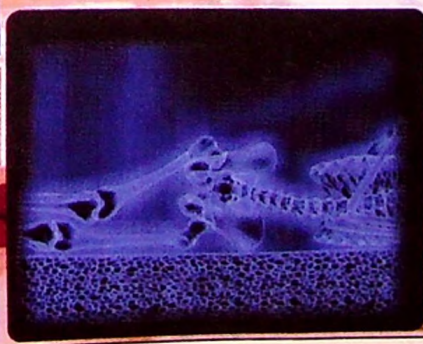
Reposez-
vous sur
nous...



MAXI literie

CONSEIL
QUALITÉ
PRIX
CHOIX

LITIERIE
BULTEX



Livraison et reprise
gratuite de votre
ancienne literie

Garantie confort: 8 jours
votre matelas à l'essai.

61, rue du
Monument
1340 Ottignies
(sortie arrière
du Douaire)

Tél 010 40 06 08
Fax 010 40 13 07

300 m²
d'exposition

Police : bilan 2003 encourageant

Le bourgmestre Jean-Luc Roland et le chef de la zone de police, Serge Casterman, sont satisfaits. Les statistiques 2003 montrent une nette diminution de la criminalité de rue, du nombre d'accidents sur nos routes, des vols dans les habitations et des vols de véhicules. La plupart des priorités retenues dans le Plan zonal de sécurité ont été rencontrées. Reste un gros travail à fournir pour réduire le nombre de plaintes pour tapage nocturne, essentiellement à Louvain-la-Neuve.

«La très bonne collaboration entre le parquet et la police a permis d'avoir un impact sur le phénomène de bandes urbaines, à la gare d'Ottignies et sur la dalle de Louvain-la-Neuve», se réjouit le bourgmestre Jean-Luc Roland. A la gare, les chiffres indiquent, en ce qui concerne les bandes, 3 rassemblements en 2003 (pour 14 en 2002), 2 agressions (pour 15 en 2002), 10 situations créant problème (pour 23 en 2002)... Quant aux vols à main armée, essentiellement dans les commerces de la cité universitaire, on note une diminution de 50%. «Les faits sont presque tous élucidés. Des mandats d'arrêt ont été requis et, dans la plupart des cas, les tribunaux ont prononcé des peines relativement sévères», indique le procureur du roi de Nivelles, Jean-Claude Elslander. «Le tam-tam fonctionne bien : les agitateurs ont compris que pareils faits étaient désormais suivis de peines de prison.» De quoi en dissuader quelques-uns...

Les services de police ont également constaté une diminution des vols dans les habitations. Les statistiques - 460 vols dans les maisons et appartements (pour 697 en 2002), 230 vols dans les entreprises et commerces (316 en 2002), 218 vols dans les bâtiments publics (262 en

2002) - sont à prendre pour ce qu'elles sont, la classification ayant été modifiée en 2003. Mais quand même, quand on sait que le nombre d'habitations ne cesse de croître, les résultats sont encourageants. L'an dernier, la police a effectué 827 contrôles autour de maisons inoccupées (lire notre cadrée «Partez tranquilles», page suivante).

Autre priorité : la sécurité routière. On a relevé 279 accidents (pour 388 en 2002) dont, malheureusement, deux mortels (comme en 2002). Les contrôles de vitesse ont donné lieu à six fois plus de procès-verbaux qu'en 2002, la preuve que le message n'est pas encore passé ! Les contrôles seront dès lors encore renforcés (à bon entendeur...). Quelques exemples ? Les policiers ont contrôlé un véhicule roulant à 111 km/h dans l'av. Demolder (au lieu des 50 km/h autorisés), un autre roulant à 155 km/h sur la RN 238 (au lieu des 90 et 120 km/h autorisés, suivant les endroits), un 3^e circulant à 93 km/h dans la petite rue du Bois des Rêves !

«Les deux accidents mortels ont eu lieu sur la RN238. C'est là que les accidents sont les plus nombreux», note Serge Casterman. «Nous avons appris que des motards venaient de Flandre et même d'Allemagne pour emprunter le grand S de cette voirie régionale. On peut y atteindre les 200 km/h... c'est une piste d'envol extrêmement dangereuse.»

En ce qui concerne la tranquillité et l'ordre publics, les chiffres sont moins enthousiasmants : 415 appels en 2003 contre 384 en 2002. Il faut dire que le nombre de demandes d'autorisations pour occupation du domaine public a augmenté de 30% par rapport à 2002. Quelque 75% des plaintes proviennent de Louvain-la-Neuve... elles sont les plus nombreuses au mois de juin ! De là à

dire que les étudiants qui fêtent la fin de leurs examens sont bruyants, il n'y a qu'un pas... que le bourgmestre préfère ne pas franchir : le nombre de plaintes est aussi très élevé au mois de mai, période pendant laquelle les étudiants sont traditionnellement en blocus !

La police aura aussi à retrousser ses manches pour faire chuter le nombre de vols dans les véhicules (alors que le nombre de vols de véhicules, lui, est passé de 199 à 117). Cela dit, les habitants ont leur part de responsabilité dans ce genre de faits : trop nombreux sont ceux qui laissent encore traîner leur veste sur le siège arrière ou quelques pièces de monnaie dans un vide-poche, cela alors que les campagnes ne cessent de le dire : *«Ne laissez rien traîner dans votre véhicule !»*.

Le procureur du roi informe par ailleurs de la réapparition d'un phénomène qui avait disparu : des filières venues des pays de l'Est dont la spécialité est le vol de pièces détachées dans et sur les véhicules : un pare-chocs, une aile, deux phares... *«Nous avons remis le vol et dans les véhicules comme une priorité, dans l'arrondissement. Le parquet est sévère, ici aussi.»*

L'actuel Plan zonal de sécurité fonctionnera encore 3-4 ans avant l'élaboration d'un nouveau plan avec, suivant les résultats, peut-être de nouvelles priorités. Le corps de police est constitué de 81 hommes... ils devraient être 90 en septembre.

«Nous espérons que la présence de la nouvelle antenne de police, à Louvain-la-Neuve, découragera une série de débordements», déclare le chef de zone.

Louvain-la-Neuve a son antenne de police

Les citoyens la réclamaient, la voici ! L'antenne de police de Louvain-la-Neuve a été inaugurée le 4 mai. Située au n° 27 de la Grand Rue, dans des locaux de près de 200m² occupés précédemment par une agence CGER, elle accueillera le public durant trois demi-journées et deux journées entières par semaine dans un premier temps.

«L'objectif est d'arriver à une permanence de cinq journées complètes par semaine mais il nous faut encore nous limiter actuellement», précise le bourgmestre Jean-Luc Roland. «Nos effectifs sont ce qu'ils sont, en raison de plusieurs facteurs : la norme KUL qui ne nous est pas favorable et ne tient pas compte de la dimension universitaire de notre ville, la mobilité du personnel. En outre, malgré nos appels répétés, nous sommes confrontés à une difficulté de trouver des candidats.»

L'initiative devrait être appréciée par les habitants : ils ne devront plus se rendre à Ottignies pour déposer plainte ou retirer un document.

Borne «au secours»

L'antenne renforcera aussi le sentiment de sécurité. De jour comme de nuit, elle pourra servir de base pour les équipes d'intervention qui assurent des missions à Louvain-la-Neuve. Elles pourront venir y rédiger un document, y boire un café...

«Les Néolouvanistes verront ainsi du «passage policier» sur la dalle urbaine. Actuellement, ils ignorent souvent l'omniprésence de nos équipes sur le terrain alors que c'est essentiellement sur le site de Louvain-la-Neuve que le travail policier est concentré.»

Pour renforcer encore le sentiment de sécurité, une borne d'appel au secours a été installée à l'extérieur du bâtiment. Surveillée par une caméra discrète, elle permet de joindre immédiatement un opérateur du dispatching d'Ottignies. Les policiers espèrent qu'elle ne servira pas de défouloir pour les étudiants guindailleurs, le travail du dispatching ne pouvant absolument pas être perturbé par des appels intempestifs.

«C'est une expérience», précise le bourgmestre. «Nous analyserons dans quelques mois si cette borne s'avère efficace.»

4 guichets, 2 cellules

La localisation de l'antenne - entre la Grand Rue et la future rue Charlemagne, au cœur de la cité universitaire - est idéale. Les locaux ont été réaménagés afin qu'ils soient conformes au travail des agents. Ils comportent un sas d'accueil, quatre guichets, plusieurs bureaux ainsi que deux cellules d'attente individuelles. Celles-ci ont été aménagées dans l'ancienne salle des coffres de la banque !

«Les turbulents y seront mis à l'écrou en attendant un transfert vers Ottignies, où une permanence est assurée 24h/24», précise le commissaire principal Eric Delhez.

Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : 010/42 08 60 (24h/24).

A Ottignies : rue du Monument, 54. En semaine, de 8 à 19h. Samedi, de 8 à 12h.

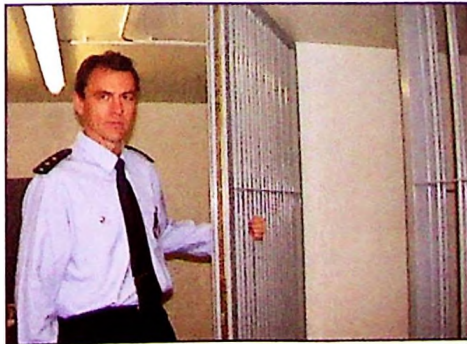
A Louvain-la-Neuve : Grand Rue, 27. Lu, me et ve : de 8h30 à 12h30. Ma et je : de 8h30 à 16h.



Pas à la police

Vous êtes encore nombreux à vous rendre à la police pour obtenir un certificat de bonne vie et mœurs, un permis de conduire, un passeport, une carte de commerce ambulant...

Pour ces demandes, c'est à l'administration communale - Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies - qu'il faut vous adresser.



Partez tranquilles

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines ? Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police.



L'Autre Maison

Objets de décoration
Cadeaux, mariages
Luminaires
Fleurs en soie

Douaire - Ottignies
Tél.: 010/40.01.85

Architecture D'Intérieurs



Eveline Defacqz

Transformations et rénovations, études personnalisées
Meubles de cuisine et de salle de bain sur mesure
Patines sur murs et sur meubles
Décors panoramiques et trompe-l'oeil
Peintures naturelles et éco-bioconstruction

Chemin de la Taille Loquet, 3 - 1495 Sart-Dames-Avelines
Tél. + fax : 071/87.95.97 (uniquement sur rendez-vous)

Le Grenier

Boutique hommes et dames

Articles neufs d'hier et d'aujourd'hui
Fin de stocks - Fin de séries

Rue des Coquerées, 2 - 1341 Cérroux-Mousty
Face à l'église de Mousty
Tél/fax: 010 / 61 24 67

Ouvert jeudi, vendredi & samedi
de 14 h. à 18 h. 30



BRABIMO

Tél. : 010 / 41.50.50
brabimail@brabimo.be
rue du Moulin 7
Ottignies L.L.N.

Contactez-nous pour
bien
vendre et louer
en 2004 !



Colombine

Lingerie - Corseterie
Balnéaire

Du 75 AA au 120 F...

Boulevard Martin, 32
1340 Ottignies
Tél. 010 41 49 30

AQUA-SERVICE

s.p.r.l.



Traitement de l'eau
Piscine
Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseurs d'eau

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42
1341 Cérroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

ALLO VIDANGE RAPIDE

Vidange fosse et puits - Currage -
Placement - Raccordement égoux...
Débouchage

Location de containers de 8 à 25 m³ -
Tout enlèvement - Petit terrassement

Avenue René Jurdant, 35 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 45 48 03 - 02 652 36 76 - 0475 51 67 46

Eric Massart

Peinture - décoration
Revêtements sols et murs
intérieurs et extérieurs
Travail réalisé par le
patron.



Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07

Accueillir un «filleul», un week-end par mois

Active depuis 7 ans sur le territoire de notre commune (d'abord à Louvain-la-Neuve, aujourd'hui à Ottignies, au n°79 de l'av. des Combattants), l'ASBL Parrain-Ami recherche des parrains/marraines pour une quinzaine d'enfants de Bruxelles et du Brabant wallon.

«Ce sont des jeunes qui ont entre 0 et 12 ans, qui vivent en institution ou avec leur maman qui est seule, souvent sans aucune famille, et connaît des difficultés financières importantes», explique Carine Robin, psychologue pour l'ASBL. «Le parrainage doit permettre à ces mères de prendre du recul, se détendre un peu, et à l'enfant de découvrir d'autres modes de fonctionnement familiaux.»

L'appel s'adresse aux familles, aux couples et aux femmes célibataires (plus de 25 ans dans tous les cas)... également aux retraités. On leur demande d'accueillir leur «filleul» un week-end par mois, éventuellement certains temps de vacances, en fonction des demandes et des souhaits de chacun. Les parrains/marraines apportent une stabilité affective et un apport éducatif sans jamais se substituer aux parents de l'enfant qu'ils accueillent.

«Le contact est établi progressivement. Nous rencontrons d'abord les enfants et les personnes importantes de leur entourage afin de bien cerner leur motivation. Nous rencontrons aussi les familles qui manifestent le désir d'accueillir un jeune : pour voir si ce n'est pas plutôt l'adoption qui leur convient, si c'est le bon moment... et pour analyser avec elles quel enfant s'intégrerait le mieux dans la cellule familiale. Après, les deux parties sont mises en contact : un après-midi pour commencer, une journée complète par la suite, une première nuit, un week-end... avant d'atteindre le rythme d'un week-end par mois, si tout se passe bien. C'est la famille d'accueil qui va chercher l'enfant (le vendredi soir) et le reconduit (le dimanche soir) à son domicile. Elle est couverte par une assurance.»

Bien sûr, l'équipe de Parrain-Ami reste toujours à l'écoute (contacts téléphoniques, entretiens, tables rondes d'évaluation...). Le but est que le parrainage dure le plus longtemps possible. Certains sont en cours depuis la création de l'ASBL. Parrain-Ami supervise actuellement une quarantaine de parrainages.

Intéressé ? Parrain-Ami organise une réunion d'information le 28 septembre, à 20 h, dans ses locaux. Votre décision est prise ? N'attendez pas : contactez l'ASBL le lundi ou le jeudi, entre 9 et 12h: 010/40 12 27.



Visite princière à la crèche



Quelle animation, le 3 avril à l'occasion de l'inauguration de la crèche parentale de Louvain-la-Neuve ! Les bébés, les grands frères et grandes sœurs, les parents, les autorités communales, les voisins, les amis... tous étaient sur leur 31 ! C'est que le Prince Laurent lui-même ainsi que le ministre de l'Enfance de la Communauté française Jean-Marc Nollet avaient fait le déplacement pour fêter le lancement de ce nouveau projet. Après les discours - au cours desquels le Prince s'est vu remettre un dossier d'inscription pour le cas où il envisagerait d'inscrire sa petite fille Louise à la crèche - et la visite des lieux, les invités se sont rassemblés à l'extérieur pour une sympathique photo de famille.



Déclaration d'impôts

Des délégués de l'Office des Contributions tiendront une permanence au service des Affaires Sociales (2, espace du Cœur de Ville, à Ottignies) le vendredi 25 juin, de 9 à 12 h et de 13 à 15 h. Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration d'impôts gratuitement.

Un toit pour jeunes femmes en

Elles s'appellent Laetitia, Angélique, Manu... Elles ont 20, 25 ans, ou sont encore mineures. Avec un passé lourd de placement, le souvenir d'avoir été battues pendant l'enfance. Avec la violence comme référence, la crainte d'un compagnon... et souvent sans famille. Enceintes ou déjà mères, d'un, deux, trois jeunes enfants, elles débarquent, un jour ou l'autre, dans une Maison Maternelle.

«Un lieu où on peut manger au chaud, dormir sans crainte, parler sans cri et prendre du temps pour restaurer sa santé et retrouver ses priorités», résume Françoise Jacques, directrice de la Maison Maternelle du Brabant wallon. *«Nous hébergeons actuellement 15 mamans et 28 enfants, âgés de 0 à 7 ans.»*

Le siège social de la Maison Maternelle du Brabant wallon est situé au n°34 de la chaussée de La Croix, à Ottignies. Quelque huit chambres y sont disponibles. L'établissement dispose de cinq autres chambres au n°13 de la même chaussée ainsi que de deux appartements supervisés à proximité du Douaire.

«Malheureusement, ce n'est pas suffisant. L'an dernier, nous avons reçu 286 demandes d'entrées et n'avons pu en satisfaire que 52... Nous envisageons d'augmenter le nombre de nos appartements supervisés...»



La Maison Maternelle est située au n°34 de la chaussée de La Croix, à Ottignies.

Six mois à Ottignies

La plupart des demandes, pas toutes, proviennent du Brabant wallon. Les jeunes femmes restent en moyenne six mois à Ottignies. Le temps pour elles d'acquérir ou récupérer leur autonomie, trouver un logement et, si possible, un travail. Le temps de prendre conscience de leurs difficultés pour éviter, plus tard, les répétitions malheureuses (le fait, par exemple, qu'elles soient toujours attirées par des hommes violents). Les professionnels de la Maison (la directrice, 2 assistants sociaux, 6 éducatrices, 2 puéricultrices, une aide-ménagère/familiale, un ouvrier d'entretien) et quelques bénévoles sont là pour les aider dans leurs démarches.

Pendant ce temps, les enfants participent à un maximum d'activités organisées dans la commune. Non seulement ils vont à la crèche ou à l'école, mais ils font aussi partie des mouvements de jeunesse, des associations sportives...

«Il n'est pas question d'une vie communautaire. Chaque famille a son chez-soi. Les mères font leurs courses, leurs repas, leurs lessives... comme si elles étaient chez elles, comme dans la réalité. Elles paient des frais de séjour équivalents à 1/3 de leurs revenus», précise Françoise Jacques.

Caractéristique de la Maison : le suivi post-hébergement assuré afin que la réintégration des familles dans la société - le plus souvent dans leur région d'origine - se passe au mieux. Les éducatrices veillent à mettre en place un réseau autour des mamans, officiel (des intervenants sociaux : CPAS, centres de guidance...) et non officiel (des voisins, par exemple, à qui les jeunes femmes pourront confier leurs difficultés sans crainte d'être jugées, l'agent de quartier, des

représentants d'associations diverses: Croix-Rouge, Vie Féminine, Femmes Prévoyantes Socialistes...).

Nouvelle salle de jeux

La Maison Maternelle fonctionne grâce aux subsides de la Région wallonne et à des dons privés. Un don récent de la Loterie Nationale a permis l'aménagement d'une salle de jeux et de psychomotricité pour les enfants/ de détente et de relaxation pour les mamans, dans le grenier de l'habitation. C'est l'ouvrier de la Maison, Serge Buyle, qui en est le formidable concepteur. Un don de la section locale de la Croix-Rouge a permis l'achat de jouets.

«Les dons de vêtements pour enfants de 0 à 7 ans sont toujours les bienvenus, de même que les dons de livres et de jouets. En bon état, cela va de soi. Nous recherchons aussi des appareils ménagers, des assiettes, des couverts, des casseroles... que les mamans pourront utiliser quand elles s'installeront dans leur nouvelle habitation.»

Appel est aussi fait aux entreprises pour qu'elles ne jettent pas la nourriture qui leur reste, par exemple, à l'issue de grandes réceptions.



Françoise Jacques, directrice, et Stéphanie Janssens, administrateur, entourent Serge Buyle, qui a réalisé la nouvelle salle de jeux de la Maison Maternelle grâce à un don de la Loterie Nationale.

A Eurodisney pour fêter les 25 ans de la Maison

La Maison Maternelle du Brabant wallon a été fondée en 1978. La première maman a été accueillie le 13 octobre 1979, dans des locaux de l'Habitation Moderne, au quartier de la Chapelle aux Sabots. La Maison a déménagé pour la chaussée de La Croix (l'ancien bâtiment des Contributions) il y a 7 ans.

Pour fêter le quart de siècle de l'institution, la directrice et son équipe projettent d'emmener les familles hébergées actuellement - et celles passées récemment par Ottignies - à Eurodisney, au mois d'octobre. Deux cars partiraient d'Ottignies... Un projet magnifique mais qui demande un fameux budget !

«Les mamans ne pourraient jamais offrir pareil voyage à leurs enfants. Nous espérons y arriver, nous, avec l'aide des habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve», s'enthousiasme Stéphanie Janssens, administrateur de la Maison Maternelle.

Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Et quand on sait qu'une des éducatrices de la Maison, l'Ottintoise Catherine Daoût-Paul, a escaladé l'Everest du 13 mars au 3 avril dernier au profit des jeunes mamans dont elle s'occupe... on se dit que tout est possible !

«Nous profitons du Bulletin communal pour remercier les Ottintois et Néolouvanistes qui ont parrainé Catherine. L'argent récolté - 1800 € - nous permettra d'acquérir du matériel informatique qui servira à la fois aux enfants et aux mamans.»

Renseignements : 010 / 40 12 60.

N° de compte : 088-2260789-05.
Communication : «Eurodisney - 25 ans - Maison Maternelle».
Attestation fiscale pour tout don supérieur à 30 €.

Ministre en visite

Le ministre wallon des Affaires sociales et de la Santé Thierry Detienne s'est rendu à la Maison Maternelle le 4 mai dernier pour y présenter le nouveau décret relatif à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales.



Au cours de sa visite, il a félicité l'équipe d'Ottignies notamment pour la qualité du suivi post-hébergement qu'elle assure. *«Quand les jeunes femmes arrivent chez vous, elles apprennent rapidement que c'est à elles de se prendre en charge, de cuisiner, de prévoir leur avenir. Cependant, il est important que l'accompagnement ne s'arrête pas brusquement après la durée autorisée du séjour.»*

Bilan encourageant pour la Croix-Rouge

L'assemblée générale de la Croix-Rouge, le 23 avril, fut l'occasion de présenter le bilan de l'année 2003 : 1500 prêts de matériel sanitaire (lits électriques, fauteuils roulants, inhalateurs, cannes...), 726 dons de sang (et 758 à la clinique), prêt de 2500 livres aux personnes hospitalisées à Saint-Pierre (et 2550 dans les homes de l'entité), récolte de 1905€ lors de la Quinzaine (1/3 a été attribué à un hôpital pédiatrique de la République Démocratique du Congo, 1/3 à la Maison Maternelle d'Ottignies pour l'acquisition d'équipement pédagogique), près de 19.000€ de ventes dans le cadre de l'épicerie sociale (une cinquantaine de familles s'y présentent chaque mardi matin).

Toutes ces activités au service de la population ne pourraient se faire sans la participation d'une septantaine de bénévoles...

«Des aides alimentaires continuent à être distribuées en urgence, nous procédons également à des envois de matériel sanitaire en Afrique, nous avons soutenu les réfugiés iraniens en leur procurant des couvertures, des draps et, pendant plusieurs semaines, des vivres», ajoute la présidente de la section locale, Josette Gougnard. «Nous pourrions étendre nos activités - je pense à l'installation d'un lavoir social et à l'organisation de visites à domicile pour des personnes isolées - mais pour ce faire, nous devrions disposer

de plus de locaux et de plus de bénévoles...»

La soirée s'est terminée par la remise de décorations aux donateurs de sang et le partage d'un verre de l'amitié.

Prochaines collectes

Voici les dates des prochaines collectes de sang:

- Ottignies - local de la Croix-Rouge (10, rue de Franquenies) : 3 juillet, 7 août et 4 septembre.
- Céroux - salle Ginion : 28 juillet
- Petit-Ry - école Saint-Pie X : 16 septembre
- Limelette - La Palestre : 7 septembre

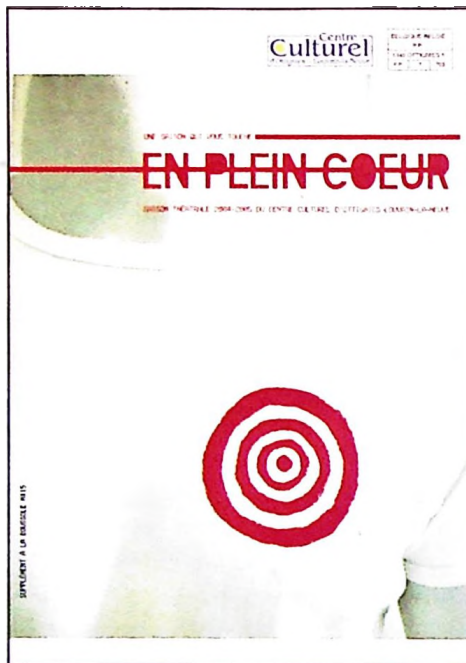
Au Centre culturel, votre cœur va battre un peu plus vite



«**E**n plein cœur», c'est l'intitulé de la 26^e saison du Centre culturel d'Ottignies. «*Une saison qui désire parler au cœur de notre public... un public pluriel, qui va des tout petits aux plus âgés, issu de toutes les classes sociales... le public d'une région avec toutes ses richesses*», annonce la directrice du Centre culturel, Martine Quéroles. «*A l'issue de chaque représentation, nous aimerions sentir notre public un peu plus humain parce que, suite aux nouvelles aventures qu'il a vécues avec nous, son cœur bat différemment.*»

Nouveauté cette année : le Centre culturel s'est choisi une marraine de saison. C'est la comédienne belge Laurence Bibot qui a accepté d'endosser le rôle. Vous ne la connaissez pas ? Vous aurez l'occasion de découvrir son 4^e one-woman show «*Laurence Micro*» (et ainsi, son talent) le 26 février 2005.

Le programme est alléchant : 31 spectacles, certains joués deux fois : 37 représentations au total (si on calcule bien, cela fait un spectacle tous les six jours... et dire qu'il y a des gens qui s'ennuient !). Six spectacles pour rire, dont trois belges : «*Le mariage de Melle Beulemans*», vous connaissez ? A voir assurément. On nous annonce aussi que «*Sois belge... épisode 2004*» est à se tordre de rire ! Les amateurs de danse sont gâtés avec deux spectacles dont un



de la compagnie Matteo Moles, qui sera précédé d'une prestation de la jeune danseuse et chorégraphe Ottintoise Louise Vanneste, filleule du Pôle d'Or 2003, dans le cadre de sa mise en résidence (1 mois !) au Centre culturel. Les musiciens aussi sont à l'honneur, avec un concert de Bernard Lhoir et un autre du Willy Claes'Quartet. Le Centre culturel accueille également de grands spectacles français et quelques célébrités, Pierre Bellemare notamment, Jacqueline Bir...

Signalons que les saisons «seniors» (des jeudis après-midi pas uniquement réservés aux 3x20) et «juniors» sont de la même trempe : droit au cœur, elles aussi !

Le plus difficile va être de devoir sélectionner (à moins que vous n'optiez pour la solution la moins frustrante : voir tout !) ! Le magazine qui présente l'entièreté de la saison vous explique comment procéder pour vous abonner. Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-le auprès du Centre culturel. Vous pouvez aussi consulter le site internet www.cc-ottignies-lin.org

Renseignements : 010/41 44 35.

Spectacle gratuit

A l'occasion des Fêtes de la Communauté française, le 27 septembre, le Centre culturel vous invite à découvrir, gratuitement (1,50€ de frais de réservation), à 20h15, le spectacle «*Sous pression*» des Witloof. Avec le Néolouvaniste Thierry Craeye et Daniel Van Hassel, un duo de clowns à bretelles. «*Un tourbillon de joie et de bonne humeur*», indique le programme. Très bon pour le cœur!



Brocante musicale

Dans le cadre des 20 ans des Fêtes de la Musique, le service Culture de la Ville organise une brocante musicale, le dimanche 20 juin, de 8 à 17h, aux alentours immédiats de

la Grange du Douaire.

Vous avez des disques, des partitions, des instruments... que vous souhaitez revendre ?

Vous pouvez louer un emplacement, seul ou à plusieurs, pour le prix de 10€ (4m) ou 5€ (2m).

Renseignements : 010/41 83 11.



Le Prix Renaissance de la Nouvelle à Georges Thinès

Remis le 15 mai à la Ferme du Douaire par l'échevine de la Culture Véronique Lépine-Herman, le 13^e Prix Renaissance de la Nouvelle récompense Georges Thinès, un auteur belge connu, reconnu, à la palette très large : poète, romancier, dramaturge, essayiste, nouvelliste, traducteur, il est aussi un scientifique de haut vol - docteur en psychologie, il a enseigné à l'UCL et au Collège de France et un violoniste passionné. Il a obtenu le prix Francqui (1971) pour son œuvre scientifique, le prix Rossel (1974) et le prix Bernheim (1992) pour son œuvre littéraire.



Michel Lambert, initiateur du Prix Renaissance de la Nouvelle avec Carlo Masoni, se félicite du choix du jury : «Le recueil de nouvelles de Georges Thinès «Le Voyageur lacunaire», sorti en avril 2003, est écrit dans une langue musicale, élégante et souple. Les textes sont chacun des moments de poésie intenses, des moments de réflexion et d'interrogations sur le sens de la vie, sur la condition humaine... interrogations auxquelles l'auteur a la politesse de ne pas répondre...»

Visiblement très heureux de cette distinction, Georges Thinès, Liégeois qui habite actuellement Archennes, a pris la parole pour expliquer la manière dont il avait conçu ses nouvelles : «La nouvelle est un peu l'obligation d'une démonstration, d'une mise en évidence. Une question forte et une conclusion nécessaire, sans que cela prenne un genre analytique ou abstrait. On doit

écrire de manière rigoureuse, on ne peut pas se permettre de s'égarer. En réalité, la nouvelle est pour moi la formule poétique de la métaphysique.» Il a aussi évoqué ses auteurs fétiches : Paul Valéry, «un phare, un guide» qu'il a eu la chance de rencontrer en 1942, Marcel Thiry, à qui il a succédé en 1978 à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, Marcel Jouhandeau et Borgès.

Le comédien Jean-Marie Pétirot a clôturé la cérémonie en lisant quatre nouvelles du lauréat.

«Le Voyageur lacunaire», une coédition Chambon/ Le Rouergue.



Les Fêtes de la Musique ont 20 ans

Pour célébrer les 20 ans des Fêtes de la Musique, le Centre culturel a mis les petits plats dans les grands :

- Samedi 19 juin, dès 20h

«La Grange en chansons». Coup d'envoi des Fêtes de la Musique avec l'accueil de jeunes talents sur la scène de la Ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies). Des artistes de 10 à 16 ans et d'autres de plus de 17 ans interpréteront des œuvres inédites ou du répertoire contemporain. La soirée sera introduite par la chorale «Le Petit Ry-Ton» et suivie par un bal populaire.

- Dimanche 20 juin, dès 11h

Une vingtaine d'artistes musiciens et de groupes musicaux se partageront la scène de la Ferme du Douaire.

Les chorales : Les Petits Poucets, Horizon, La Ribambelle, La Saltarelle, Le Chanteau

Les ensembles musicaux : l'Ensemble Instrumental de Limelette, La Philharmonie Royale Concordia, L'Orchestre de Chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Errare Humanum Est

Les artistes musiciens : Manuel Navarro et Rodolpho Pizzaro, plusieurs professeurs de l'Académie de Musique, Benjamin Van Hove, Duo Duthoit, Gaël Marlier

Les groupes des Maisons des Jeunes: IDR Indépendance du RAP, La Riposte, Percussions africaines.

En invité : Bubblegum Sound

Renseignements: 010/41 37 26.

Pouvez-vous loger un artiste ?

La 5^e Biennale d'Art contemporain constitue tous les deux ans l'événement phare de la vie culturelle à Ottignies-Louvain-la-Neuve et implique ses habitants de manière ludique, poétique, souvent interactive. Du 12 septembre au 3 octobre 2004, une vingtaine d'artistes seront accueillis dans le Bois de Lauzelle et œuvreront sur un projet d'intégration en milieu naturel (lire le BCO n°128 du 23 avril 2004). Le Centre culturel recherche quelques familles susceptibles d'accueillir des artistes, dès le 6 septembre, pour un jour ou deux, voire la semaine entière... le temps nécessaire à la réalisation de l'œuvre.

Renseignements : 010/45 69 96.

Idéalement situés à Ottignies Centre

Installez vos bureaux ici

Surface de 127 m² pour bureau, prof. lib. ou commerce + garages et parkings disp.

Renseignements : S.B.D. sa - Tél.: 010 41 05 42 - Fax: 010 40 22 19



Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

Incinération
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium
Plaques funéraires et fleurs en soie

Des professionnels à votre service

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11
www.funerailllesdebroux.net



Au Temps pour Soi

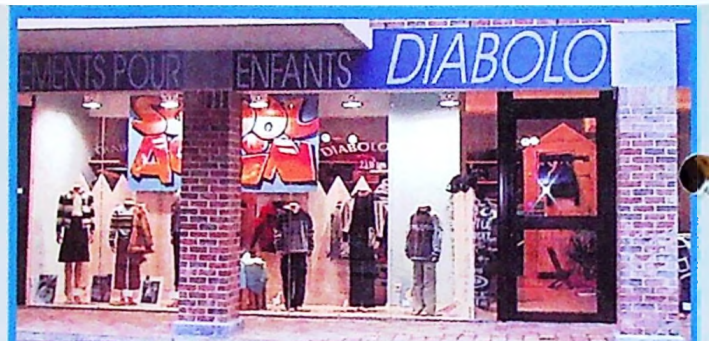
Av. du Douaire, 68
1340 Ottignies
010/43.93.00



Les Soins Phyto-Solaires à l'huile de Tiaré
Le Bronzage plaisir sous haute protection

MARY COHR

10 % DE RÉDUCTION SUR PRODUITS SOLAIRES JUSQU'AU 15 AOÛT SUR PRÉSENTATION DE L'ANNONCE



DIABOLO Vêtements enfants/ados de 8 à 18 ans

Avenue du Douaire, 66 - 1340 Ottignies - Tél.: 010 / 43 97 11
Du mardi au samedi de 9 h à 18 h.

FRITERIE DE L'HOCAILLE

PARKING DE LA PISCINE À LOUVAIN-LA-NEUVE



ENEZ DÉCOUVRIR LE NOUVEAU MENU À 5,60 € !

Rue du Monument, 69

1340 Ottignies

Tél. 010 / 41 30 06

Fax 010 / 41 05 35

BOIS

Chez Decoux, on vend du bois depuis 1903

J'♥ LE BOIS

Négoce Spécialisé FNN

Rénovations et innovations au Complexe sportif de Blocry

Un nouveau parquet dans les salles P1 et B2, un nouveau fléchage extérieur et un fléchage intérieur remis à neuf, la réfection de l'éclairage de secours... «Parce que la sécurité est une préoccupation majeure pour nous et parce que nous avons le souci d'assurer une qualité de jeu optimale à nos utilisateurs.»

Les responsables du Complexe sportif de Blocry sont fiers des rénovations effectuées au sein de leur établissement, ces derniers mois. Ils ont invité les autorités



communales et celles de l'UCL à les découvrir, le 26 mars. Au programme de la visite également, plusieurs innovations dont l'installation d'un petit chalet en bordure des terrains de tennis (pour l'Ecole de Tennis de Blocry), la construction d'un abri agricole (pour entreposer le matériel nécessaire à l'entretien des 13

hectares de terrains extérieurs) et de deux garages, l'agrandissement de l'espace «Life Style» qui regroupe de nouveaux appareils électroniques haut de gamme pour la pratique du fitness, la réalisation d'une nouvelle fresque «Lucky Luke à ski» (elle est la 24^e du parcours «Sport et BD» qui décore les 400 mètres de couloirs du centre sportif), la construction d'une nouvelle chambre d'appel sur la piste d'athlétisme qui répond désormais de façon optimale aux besoins du club d'athlétisme C.S.Dyle.

Les visiteurs ont encore découvert les nouveaux locaux de la Ligue francophone belge de sauvetage. Celle-ci était hébergée depuis 15 ans dans les bureaux de la piscine mais vu son essor, un déménagement était devenu indispensable. La LFBS se trouve désormais dans l'ancienne salle de tir du centre sportif.

De la neuve à l'ancienne !

Plus de 300 sportifs - coureurs à pied et cyclistes, francophones et néerlandophones - ont participé, le 28 avril, à la 2^e édition de la course «Bike & Run» qui relie les universités de Louvain-la-Neuve (UCL) et de Louvain (KUL).

Le coup d'envoi a été donné au Complexe sportif de Blocry, peu après 14h, par le vice-recteur aux affaires étudiantes de l'UCL, Xavier Renders, rejoint pour l'occasion par le bourgmestre Jean-Luc Roland.



Les participants ont parcouru les 32 km

séparant les deux universités, soit par équipes de deux alternant vélo et course à pied (bike & run), soit en solitaire, par la course à pied uniquement (run).

Cocorico : un représentant de notre police - Philippe Lahaye, agent de quartier à l'Hocaille - s'est classé en 2^e position dans la catégorie «run». Il a rejoint Louvain en 2 heures,

10 minutes et 24 secondes (moins d'une minute après le 1^{er} coureur). Toutes nos félicitations... et gare aux voleurs: notre agent a de l'endurance!

Champions de crosse canadienne !

Toutes nos félicitations aux joueurs de crosse canadienne de l'école communale de Blocry et à leur entraîneur, Marc Lecler. Le 31 mars à Ath, ils ont remporté la finale du Challenge de la Communauté française. Une victoire bien méritée : ces 15 élèves de 6^e primaire s'entraînent trois temps de midi par semaine. Il s'agit d'une 7^e victoire consécutive pour les joueurs de Blocry (en jaune sur nos photos).

Vraiment, ce sont les meilleurs ! Et ce n'est pas l'échevin de l'Enseignement qui dira le contraire : grand supporter de l'équipe, il était très fier de leur remettre le trophée, à l'issue de l'épreuve.

Signalons que l'équipe qui s'est classée 2^e est celle de l'école Saint-Pie X du Petit Ry (en bleu sur les photos), entraînée par Thérèse Van Oost - Laurent. Bravo à elle aussi !



Louvain-La-Neuve en Ebullition... une journée d'amusement pour tous



Suite à la proposition de la nouvelle association des commerçants de Louvain-La-Neuve et de la société Yellow Events, la Ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve a décidé de mettre sur pied une journée festive hors du commun dans le centre de Louvain-la-Neuve... une journée durant laquelle jeux et animations feront le plaisir des petits et des grands. Elle est programmée le 26 juin prochain.

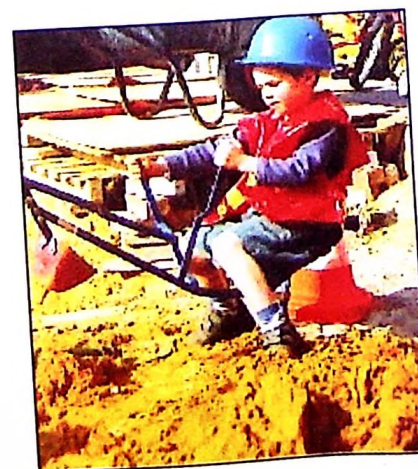


La fête "Ebullition, le festival des jeux pour tous" est une journée d'animations et de divertissement basée sur les jeux en bois, les jeux anciens, les jeux géants et les jeux à thèmes.



A ces jeux s'ajoutent de grandes structures gonflables, des jeux informatiques en réseau, des activités aussi variées qu'un circuit "mobilité", un atelier d'artistes et une zone "chantier".

Afin d'animer la ville au maximum, de la chanson pour enfant viendra se greffer au programme avec créations d'ateliers musicaux ainsi que de la musique festive de rue.



Un bracelet, vendu au prix de 5 €, donne accès à tous les jeux.

Rendez-vous à tous le 26 juin, de 10 à 18h au centre de Louvain-La-Neuve !

Renseignements : 010 / 45 90 19.



Nuit de la musique africaine

La 11^e édition de la maintenant bien connue «Nuit de la musique africaine» aura lieu le vendredi 25 juin, dès 18h, au Domaine provincial du Bois des Rêves.

Au programme

- Marché africain animé par différents groupes de percussions et marché des ONG. Cette année, l'accent sera mis

sur le 40^e anniversaire de l'immigration marocaine avec deux expositions notamment : l'une de photos de travailleurs marocains des usines Henricot (photos réalisées par l'Ottintoise Jocelyne Nassogne-Castreman) et l'autre de dessins des enfants des écoles de devoirs.

- Concerts

18h : podium libre

Danse africaine : école Nathalie Zabus

Ecoles de percussions : Ariane Werres, Anne Kerhofs, les Ateliers du Léz'Arts
19h15 : Marimoutou : spectacle pour enfants

20h30 : Mousta Largo

21h45 : Malik Sow et Welnere

23h : Chic Shewa

Présentation : Domi Love

Entrée gratuite

Renseignements : 010/41 37 26.

Stage «Arbre mon ami»

Suite au succès de la première édition de son stage «Arbre, mon ami», pendant le congé de carnaval, le Centre culturel remet ça! Un 2^e stage se déroulera du 5 au 9 juillet, de 14 h 30 à 17 h, à la Petite Maison du lac de Louvain-la-Neuve. Comme le 1^{er}, il s'adresse aux 6-12 ans et est organisé en guise d'ouverture à la 5^e Biennale d'Art contemporain qui se déroulera à partir du 12 septembre dans le Bois de Lauzelle.

L'atelier a pour but l'approche concrète d'une discipline artistique: le

land art. Cette ouverture à la création contemporaine permet la réalisation active d'un projet commun, ainsi que l'éveil à la curiosité des enfants à diverses formes d'art (collage, assemblage, peinture, sculpture, impression, relève d'empreintes sur les troncs d'arbres...).

PAF : 40€.

Renseignements et inscriptions :
010/45 69 96.

Stages à La Baraque

Envie de vous changer les idées pendant l'été ? L'atelier d'art et d'artisanat La Baraque (1, rue des Artisans, à Louvain-la-Neuve) vous propose des stages de

- couture : du 5 au 9 juillet - du 12 au 16 juillet - en matinée
(010 / 45 11 59)

- techniques de la chaux : du 5 au 9 juillet - la journée (010 / 88 84 25)

- polychromie - patines : du 12 au 16 juillet - sept périodes de 2h
(010 / 88 84 25)

- peinture sur soie : du 26 au 30 juillet - la journée (010 / 24 51 94).

Fête au quartier des Muguets et des Tulipes

Vous êtes les bienvenus à la fête du quartier des Muguets et des Tulipes, les samedi 3 et dimanche 4 juillet

En voici le programme :

Samedi

- toute la journée : brocante, foire artisanale, stands alimentaires
- dès 10h : tournoi de mini-foot à l'Agora-Space (av. des Pervenches)
- dès 14h : tournoi de pétanque à la plaine de jeux, activités pour les enfants (château gonflable, grimage, reportage photos)
- 16h30 : animation musicale par

Chantal et Marcel Lengelé

- 21h30 : soirée dansante sous chapiteau

Dimanche

- toute la journée : brocante, foire artisanale
- de 12 à 14h : animation musicale par Sergio et Salvatore
- 13h : jeu de piste pour les enfants
- 15h : goûter avec l'orchestre oberbayern du renouveau musical de Genappe

Renseignements et inscriptions brocante/foire artisanale :
010/61 54 56 (Régie de Quartier).

Les 12-16 ans en Italie

La Régionale du Centre d'Action Laïque (CAL) du Brabant wallon organise un stage « découverte de la nature » en Italie pour les jeunes de 12 à 16 ans, du 2 au 18 juillet. Au cours de ce « Campo Franscia », les participants vivront 15 jours d'aventures et de grand air (activités sportives, pêche, randonnées avec nuit en refuge...) sous tente, encadrés par des moniteurs des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) du Brabant wallon.

Inscription : 475 € (425 € si un des parents est membre d'une association laïque du CAL BW).

Renseignements : 010/22 31 91.

Les quartiers font leur cinéma

Pour la 6^e année consécutive, la cellule de développement communautaire et le centre nerveux, en collaboration avec les associations actives dans les quartiers, vous invitent aux séances du Ciné Quartiers programmées cet été.

Le programme (notre cadrée) est le résultat d'un long travail de concertation, qui a débuté au mois d'avril. «Nous avons distribué un toutes-boîtes dans les neufs quartiers concernés afin de constituer un groupe de programmation», expliquent Etienne Scorier et Youssef El Barkani, pour la cellule de développement communautaire.

Les membres du groupe de programmation se sont réunis à deux reprises pour élaborer une liste de films à visionner : 42 titres au total. Les films ont été loués à la Médiathèque et chacun a pu les emprunter au centre nerveux afin de les regarder à domicile, en famille. Quelque 25 films ont finalement été retenus : films d'auteurs, films d'action, dessins animés... un peu de tout, pour tous les goûts !

Un second toutes-boîtes a été distribué pour inviter les habitants à participer à des réunions, dans chaque quartier, pour sélectionner trois films sur les 25 proposés par le groupe de programmation.

«Ce processus d'organisation nous permet - et à travers nous, permet à la Ville - de garder un contact avec les quartiers, d'être proche des habitants. Il n'y a malheureusement pas toujours beaucoup de monde aux réunions, mais quand on voit le succès des séances de projection du Ciné Quartiers et des activités qui les précèdent (suivant les quartiers, mini-foot, barbecue, photos sur t-shirt...), on ne peut pas baisser les bras. Il y a des gens qui n'ont pas d'autres loisirs pendant l'été !»

La dernière étape, le 26 mai, a une nouvelle fois rassemblé les membres du groupe de programmation. Ils ont analysé les desiderata des quartiers et arrêté le programme définitif.

Ligne de bus 20

Un lecteur attentif apporte une précision à notre article «Nouveaux arrêts de bus» paru dans le Bulletin communal n°128 du 23 avril 2004 : «Bus 20 : les arrêts Clairs Vallons, rue de Mont-Saint-Guibert, chemin des Bruyères, Météo et Cyclotron n'ont pas été supprimés, ils sont parcourus dans un seul sens de circulation. Le bus 20 décrit une boucle autour des quartiers du Biéreau et des Bruyères. En venant d'Ottignies, l'itinéraire parcouru par le bus 20 dans Louvain-la-

Neuve est le suivant: Hocaille, Champ Vallée, parking Leclercq, Rédimé, Cyclotron, Météo, chemin des Bruyères, rue de Mont-Saint-Guibert, Clairs Vallons, Bruyères (place de l'Equerre), Champ Vallée, Hocaille. Cet itinéraire n'est parcouru que dans le seul sens indiqué. Il s'agit d'une mesure provisoire mais dont la date d'expiration n'est pas connue...».

Dont acte.

9 films dans 9 quartiers

Dimanche 22 août : Fond de Bondry

Film : tais-toi ! (F. Veber, 2004)

Lundi 23 août : Tiernat

Film : le monde de Némó (Disney Pixar, 2004)

Mardi 24 août : Buston

Film : ah, si j'étais riche (M. Murzi, 2003)

Mercredi 25 août : Mousty

Film : joue la comme Beckham (G. Chadha, 2003)

Jeudi 26 août : Chapelle aux Sabots

Film : un homme à part (F. Gary Gray, 2003)

Vendredi 27 août : Bauloy

Film : au nom du père (J. Sheridan, 1995)

Samedi 28 août : Biéreau

Film : la haine (M. Kassovitz, 1995)

Dimanche 29 août : Lauzelle

Film : le ciel, les oiseaux et ta mère (J. Bensalah, 2000)

Lundi 30 août : Hocaille

Film : braquage à l'italienne (F. Gary Gray, 2004)

Les séances débutent à la tombée de la nuit. Emmenez votre chaise et une petite laine si vous êtes du genre frileux ! L'accès est gratuit.

Renseignements : 010 / 42 08 48.

La fête à la plaine, tout l'été



Cette année, la plaine de vacances communale pour les enfants de 3 à 16 ans aura lieu du lundi 5 juillet au vendredi 27 août.

Comme de coutume, les équipes d'animateurs tenteront de procurer des moments de détente et de régénération physique à chaque enfant au travers d'activités multiples et diverses tant dans leur genre que dans leur forme. Amusement garanti!

Les activités se dérouleront tous les jours (sauf les samedis, dimanches et jours fériés), de 8 h 30 à 16 h 30:

- à l'école communale de Blocry
- à l'école communale des Coquerées
- à l'école communale de Lauzelle

Les adolescents vivront à part des activités adaptées à leur âge.

La participation aux frais est de 2,30€ /jour pour les enfants de famille nombreuse domiciliés dans la commune; 2,80 € pour les autres enfants domiciliés dans l'entité; 5,20€ pour les enfants non domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les formulaires d'inscription et tous renseignements complémentaires sont disponibles auprès de l'administration communale, service Enseignement, Centre de Loisirs Actifs, avenue des Combattants, 35, à 1340 Ottignies. Tél.: 010 / 43 78 25.



Café des Plumes

Le Centre culturel du Brabant wallon, le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et l'ASBL Les Abeilles proposent aux promeneurs amateurs de lettres de s'arrêter à la Petite Maison du Lac de Louvain-la-Neuve - quatre dimanches de suite pendant l'été - pour s'adonner, pendant une heure, à quelques jeux d'écriture en sirotant un jus de fruit ou un café.

Envie de vous détendre au pied du lac, dans un lieu calme et boisé ? Les

portes de la Petite Maison seront ouvertes de 12 à 18h. Les animations autour de l'écriture, des lettres, de la calligraphie... se dérouleront de 14 à 15 h.

Voici les quatre rendez-vous :

- 18 juillet : scrabble
- 25 juillet : henné
- 1^{er} août : acrostiches
- 8 août : anagrammes

Renseignements : 010/62 10 40.

Concours photos

Une belle lumière ? Sortez vite votre appareil photo ! La Province du Brabant wallon vous invite à photographier ses arbres remarquables. Pour en obtenir la liste, de même que le règlement complet du concours, contactez notre service du Tourisme (010 / 41 83 11) ou le service Environnement de la Province (010 / 23 63 22). A Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'arbre retenu est un tilleul situé à Rofessart (chapelle Saint-Robert).

Chaque participant peut présenter jusqu'à trois photos, en couleur ou en noir et blanc, en respectant le format 20X30 cm. A gagner : un séjour d'une semaine dans un parc naturel régional européen (1^{er} et 2^e prix), un week-end à Boulogne-sur-Mer avec la visite

du centre national de la mer Nausicaa (3^e et 4^e prix), un sac à dos (5^e prix) une paire de jumelles (6^e prix) ainsi que de nombreux autres prix.

Les clichés doivent parvenir avant le 1^{er} décembre à la Province, Direction d'administration de l'infrastructure et du cadre de vie, service de l'environnement, av. Einstein, 2 à 1300 Wavre.



Sport-aventure pour les 12-18 ans

La Chaloupe, service d'aide aux jeunes et aux familles situé au n°10 de la chaussée de La Croix, à Ottignies, propose aux jeunes en difficultés âgés de 12 à 18 ans de vivre des activités de sport-aventure à des prix modiques, en juillet et en août.

Les objectifs sont multiples : favoriser la rencontre entre jeunes de différents milieux, faire vivre des événements positifs, développer la valorisation de soi, encourager différents modes d'expression, les ressources créatives des jeunes ainsi que l'exercice de la responsabilité et de la solidarité.

A la Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (10, rue de la Sapinière à Blocry) organise une fête pour les enfants, le dimanche 27 juin.



Au programme :

- 14h : concert du chanteur Néolouvaniste Vincent Van Sull
- 15h : jeux et animations + clown et musique

Un délicieux goûter est également prévu ! Droit d'entrée : soit un fruit frais par personne, soit 1€.



Atelier chantant et contant

Les enfants âgés de 1 an et demi à 4 ans sont invités à participer, avec un parent ou un grand parent, à un atelier chantant et contant, les 14, 15 et 16 juillet, de 9 h 30 à 11 h 30, à la Maison de l'Enfance...

PAF : 30€/famille (1 adulte + 2 enfants).

Renseignements : 0473 / 64 08 23.

Kayak, randonnée en montagne, journées reportage, camp d'équitation, tour du Brabant wallon à vélo, camp catamaran au Lac de l'Eau d'Heure... demandez le programme au 010/41 70 53.

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-
NOUS !**


CREDIT A L'INDUSTRIE

**Avenue de Jassans 58
 1342 Ottignies-L.L.N.
 Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34
 N° OCA : 12913**

**Depuis
1912**

Ets Massart

Bienvenue dans notre magasin rénové

Décoration
 Tentures
 Voilages
 Peintures
 Droguerie
 Pyjamas

Chemises de
 nuit
 Peignoirs
 Sous-vêtements
 Articles Calida
 & Ringella

Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38



H. Metzmaeker

**A l'achat d'une
 monture et de
 deux verres,
 garantie totale
 d'un AN
 contre la casse.**

**Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96
 Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30**




RENAULT MEGANE

Mégane Coupé-Cabriolet

à partir de **€ 21.850*** TVAc



 **DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.**

* Prix valables jusqu'à 15/07/04.

Essence : consommation moyenne (l/100 km) de 7,0 à 8,4. Emission CO₂ (g/km) de 166 à 201. Diesel : consommation moyenne (l/100 km) de 5,5. Emission CO₂ (g/km) de 146.

Renard & Fils

Avenue Provinciale 51, 1340 Ottignies (Céroux-M.)

Tél: 010/61.47.62

Quelques nouvelles de la minorité

Du budget du CPAS

Après quatre mois de tiraillements et de règlements de compte largement médiatisés entre les diverses factions de la majorité, le budget 2004 est enfin arrivé, avec un tout petit boni à l'exercice de 2.126 euros, malgré une diminution drastique de la dotation sociale au CPAS.

Pour mémoire, on sera passé d'une dotation de plus de 4 millions d'euros en 2003 à seulement 3,12 millions d'euros en 2004, sans explications concrètes sur les errements du passé, ni plan de gestion à long terme.

Le chiffre retenu correspond tout simplement au solde disponible après avoir réservé les crédits nécessaires à toutes les autres priorités politiques de la majorité.

Que les choses soient bien claires :

- nous ne partageons pas cette hiérarchisation des dépenses qui renvoie le secteur social en queue de peloton !
- nous exigeons des explications claires et objectives sur les dépassements budgétaires du CPAS en 2003
- nous réclamons la mise en place d'un plan de gestion de nos dépenses sociales à long terme établi en collaboration avec les responsables des services et les représentants des travailleurs du secteur

Cela faisait plus d'un an que nous réclamions une telle analyse, pour ne

pas en arriver à devoir couper arbitrairement dans les dépenses sociales mais, comme d'habitude, nous avons d'office tort puisque nous sommes dans la minorité !

Rendez-vous est donc pris aux prochaines modifications budgétaires pour de nouvelles aventures et, peut-être, un sursaut de lucidité dans le chef de celles et ceux qui prétendent garantir l'avenir...

De la sécurité et de la police

La Ville a ouvert une antenne de police à Louvain-la-Neuve, au n° 27 de la Grand'Rue. Bravo, me direz-vous. Avec 70 % du temps passé pour le service interventions à Louvain-la-Neuve, il était temps d'y renforcer la présence policière !

Il vous faudra cependant déchanter car cette antenne, louée à 25.500 euros par an, sera seulement administrative et ouverte de 8h30 à 16 heures les jours de semaine.

A ce propos, une question impertinente me vient à l'esprit : pourquoi avoir installé des cachots dans une antenne administrative fermée à 16 heures ?

Restons sérieux. Comment faire fonctionner un tel vrai service de police avec un effectif de police inférieur à ce qu'il était en 2000 (76 + 5 détachés de la Police fédérale aujourd'hui contre 82 en 2000 selon les propres déclarations du Bourgmestre à la presse) ?

C'est encore un grand effet d'annonce pour faire oublier que le nouveau cadre de Police est de 102 unités et que la majorité refuse de lancer les recrutements qui permettraient de le combler rapidement. Faute de moyens paraît-il. Mais pas pour tous les secteurs...

Pour mémoire, nous avons proposé d'implanter la nouvelle police locale à Blocry, dans les anciens locaux de la gendarmerie. La majorité y a installé une maison de l'enfance. Etait-ce une priorité politique dès lors que les places de crèche qui y sont aujourd'hui existaient déjà à Limelette et que les supplémentaires ont tout juste remplacé les places fermées dans une crèche du CPAS ?

Enfin, toutes nos félicitations et sincères remerciements à Monsieur le Procureur du Roi, à ses collaborateurs et à nos policiers pour avoir mené ensemble les politiques attendues pour faire baisser considérablement la criminalité dans notre ville.

Il faut maintenant se réapproprier les quartiers mais, pour cela, il faut augmenter les effectifs de police sur le terrain.

C'est aussi un choix politique.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Pour le groupe MF
Jacques Otlet
Conseiller communal

Droit de réponse à M. Benoît Jacob, conseiller communal

Dans le dernier Bulletin communal, Annie Galban, échevine des Sports, détaillait l'intervention de la Ville dans le paiement des consommations Electrabel de certains clubs sportifs. M. Jacob s'indignait du fait que « ces clubs n'ont pas de loyer à payer et bénéficient de la recette de leur buvette. »

Depuis 40 ans, le Pétanque Club du Blanc-Ry est implanté à la Ferme du Douaire et depuis 40 ans nous payons un loyer à la Ville, nous nous assurons contre l'incendie, nous sommes protégés par une alarme que nous payons pour pouvoir bénéficier d'une assurance

contre le vol, que nous payons encore. Vous le voyez, les charges que supporte le club sont nombreuses. Heureusement dès lors que notre buvette nous apporte des recettes...

Je dis « merci » à la Ville car sans son aide, je n'y arriverais peut-être pas (...).

J. Etienne-Cornu,
Présidente du Pétanque
Club Blanc-Ry.

M. Jacob tient à préciser : « Lors du conseil communal du 2 mars, après la présentation de l'échevine des Sports concernant l'intervention de la Ville dans le paiement des consommations Electrabel de certains clubs sportifs, j'ai souligné la différence de traitement des uns et des autres par rapport à cette attribution, mais jamais je ne me suis « indigné ». Le sens de ce mot comporte en effet une réprobation ; or, d'après moi, tous les clubs sportifs qui supportent d'importants frais de fonctionnement (notamment des loyers conséquents) pourraient également bénéficier de ces mêmes avantages. »

LE DOUAIRE

Shopping  Ottignies

Ottignies-Louvain-la-Neuve et Jassans-Riottier Les 40 ans de jumelage se sont aussi fêtés au Douaire.

40 ans, une histoire de cœur pour un jumelage pas comme les autres. C'était la fête au Douaire.

Nos amis grumeurs du beaujolais sont venus en force et ont épaté la galerie de façon mémorable .

Les dégustations de leurs merveilleux produits ont rencontrés un vif succès et leurs chants traditionnels ont créé une ambiance très chaleureuse et conviviale.

Nous n'oublierons pas de si tôt ce week-end ou le beaujolais a coulé à flot.



LA FÊTE DES MERES, QUEL SUCCÈS !

Il se passe toujours quelque chose au douaire

Plus de 800 cadeaux bien utiles ont été distribués aux enfants ravis de pouvoir les offrir à leur maman.

LE DOUAIRE
Shopping  Ottignies

LE DOUAIRE

Shopping

Ottignies

45 COMMERCANTS SYMPAS VOUS ACCUEILLENT EN FAMILLE OU ENTRE AMIS



LES SOLDES

LES 1, 2 ET 3 JUILLET...

Le plaisir de la promenade est complet dans la galerie.
Venez profiter des soldes exceptionnelles.

WWW.DOUAIRE.BE